

as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA

3

Es freut uns, Ihnen die dritte Nummer von AS vorstellen zu können, die Ihnen erneut eine Auswahl von Bauten und Entwürfen bietet.

Besonders möchten wir unseren Mitarbeitern für deren Mühe bei der Zusammenstellung der Dossiers danken. Sie haben uns damit bewiesen, dass unsere neue Publikation Interesse und Anklang gefunden hat.

Wir möchten nochmals daran erinnern, dass wir vor allem eine lebendige und nützliche Verbindung zwischen den schweizerischen Baukreisen schaffen wollen. Auch diesmal fordern wir unsere Leser auf, uns ihre eigenen Arbeiten einzusenden oder diejenigen, die sie gerne in einem unserer nächsten Hefte veröffentlicht sehen würden.

Ebenfalls freuen wir uns über jede Kritik oder über jeden Verbesserungsvorschlag, denn nur durch den ständigen Dialog mit unseren Lesern ist es uns möglich, AS noch zu verbessern und daraus ein wertvolles Arbeitsgerät zu schaffen.

Gegen Ende des Jahres werden Sie einen Ordner bestellen können, der drei Jahrgänge von AS, das heisst zirka 250 Blätter, aufnehmen kann und durch den Sie einen guten Überblick über das Bauwesen in unserem Lande gewinnen.

Nous sommes heureux de vous présenter le troisième numéro d'AS qui vous offre un nouveau choix de réalisations et de projets.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos collaborateurs pour le soin apporté à la présentation des dossiers ; cela prouve, une fois de plus, l'intérêt général porté à notre nouvelle publication.

Nous voulons rappeler que notre but est de créer un contact réel et utile entre tous les milieux suisses de la construction. Aussi, à nouveau, nous lançons un appel à nos lecteurs pour qu'ils nous fassent connaître leurs travaux ainsi que ceux qu'ils aimeraient voir publier dans nos prochains numéros.

Nous leur demandons aussi de nous faire part de leurs critiques, de leurs remarques. C'est en établissant un dialogue permanent avec nos lecteurs qu'il nous sera possible d'améliorer AS et d'en faire l'outil de travail souhaité.

Dès la fin de l'année, il vous sera possible de commander le classeur, valable pour trois années, pouvant contenir 250 fiches et représentant ainsi un vaste panorama de la construction dans notre pays.



September/Septembre 1972

Chefredaktor / Rédacteur en chef

Anthony Krafft, OEV

Assistentin / Assistante

Mouna Zappelli

Deutsche Sekretärin / Secrétaire allemande

Edelgard Schalk

Umbruch / Mise en page

Atelier Pierre Bataillard

Druck / Impression

Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Verlag und Redaktion /

Edition et rédaction

Route de Vevey 58

CH - 1009 Pully/Lausanne, Suisse

Tél. ☎ 021 / 28 04 62

Télégrammes : Formesfonctions, Lausanne

CCP 10 - 59 39

Imprimé en Suisse. © Copyright by Editions Anthony Krafft, Pully/Lausanne (Suisse). Modèle déposé. Reproduction interdite. Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Ein neues Informationsblatt der Schweizer Baubranche

Wir bieten Ihnen :

5 Nummern pro Jahr
16 Blätter pro Nummer
das heisst mindestens 80 Blätter jährlich

AS enthält **keine Anzeigen**
— weder auf dem Umschlag
— noch im Inhalt

Preis : Fr. 90.— jährlich, **alles inbegriffen**
fürs Ausland : Fr. 5.— Versandzuschlag

Sonderdrucke von technischen Blättern

Bestellungen vor Erscheinen :
pro Blatt Fr. 0.50 (mindestens 20 Blätter)
ab 500 Blättern Fr. 0.40 pro Blatt

Bestellungen nach Erscheinen :
150 Blätter (mindestens) Fr. 150.—
300 Blätter Fr. 200.—
500 Blätter Fr. 300.—
1000 Blätter Fr. 500.—

Sehr geehrte Leser,

Damit wir ein möglichst vollständiges Panorama der Schweizer Architektur vorstellen können, wären wir Ihnen dankbar, wenn Sie uns zur Ansicht einige Unterlagen Ihrer interessantesten Entwürfe und Bauten zusenden würden.

Wenn wir mit der Veröffentlichung einverstanden sind, wird die Redaktion Sie um die notwendigen zusätzlichen Unterlagen bitten.

Une nouvelle publication d'information de la construction suisse

Ce que nous offrons :
5 numéros par année
16 fiches par numéro
soit 80 fiches au minimum par année
AS ne contient **aucune publicité**
— ni sur la fourre
— ni sur les fiches

Le prix : Fr. 90.— par année, **tout compris**
pour l'étranger : Fr. 5.— de supplément pour l'expédition

Tirages à part des fiches techniques

Commandes avant parution :
la fiche Fr. 0.50 (20 fiches au minimum)
la fiche Fr. 0.40 dès 500 fiches

Commandes après parution :
150 fiches (au minimum) Fr. 150.—
300 fiches Fr. 200.—
500 fiches Fr. 300.—
1000 fiches Fr. 500.—

A nos lecteurs :

Afin de pouvoir présenter un panorama aussi complet que possible sur l'architecture suisse, nous vous saurions gré de nous soumettre, à l'examen, vos projets et réalisations les plus intéressants.

Au cas où ces projets seraient publiés, la rédaction vous demandera la documentation supplémentaire indispensable.

as

SCHWEIZER ARCHITEKTUR ARCHITECTURE SUISSE ARCHITETTURA SVIZZERA



Verlag - Editions Anthony Krafft

**Maisons de vacances
L'Alpe des Chaux
1882 Gryon/VD**

Architectes F. Mentha,
arch. EAUG-FAS, SIA,
Genève
Collaborateurs :
D. Baillif, arch. EAUG ;
D. Zmigrodzka,
arch. EPV
Dir. des travaux :
D. Rosset, arch. ETS

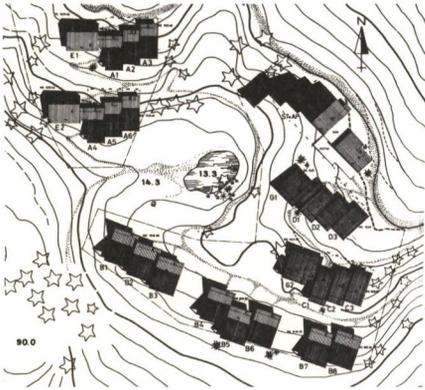
Ingénieurs Epars & Devaud, SIA,
Genève

**Coordonnées
topographiques** 573.600 / 126.480

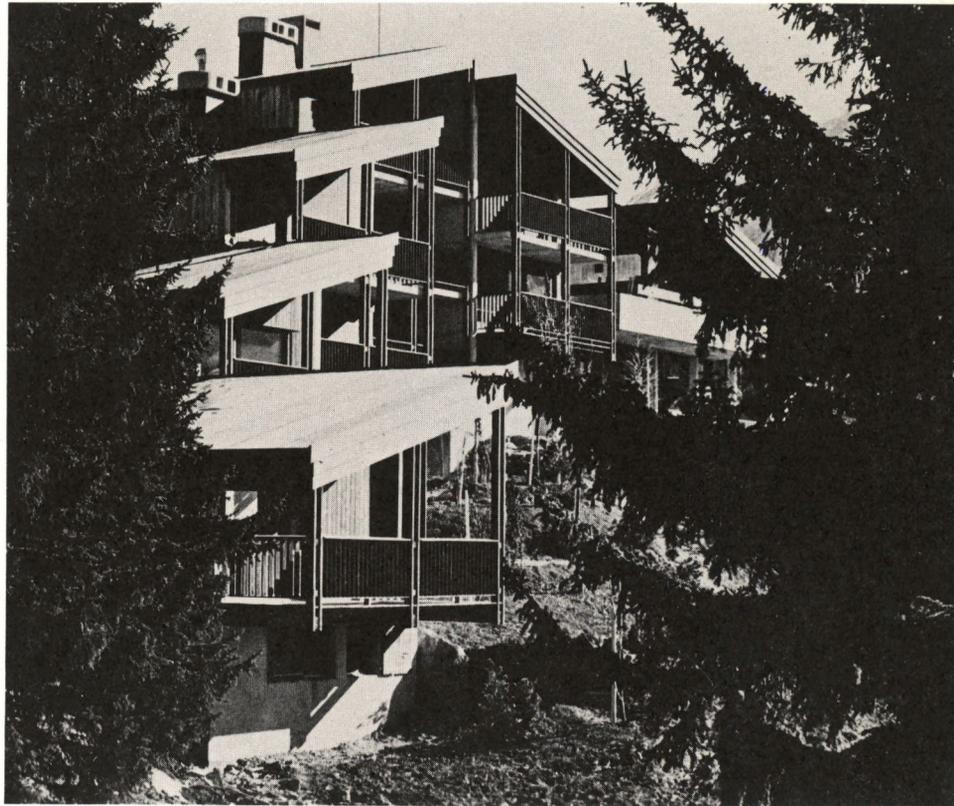
Conception 1967-1968
pour 4000 habitants

Réalisation 1969-1970 (1^{re} étape)
pour 150 habitants

**Plan de situation
du 1^{er} hameau**



Programme 24 chalets de 60 m² à 90 m²
(3 à 6 lits).
1 groupe de
studios-appartements
comprenant :
— 4 studios de 40 m² ;
— 5 appartements de 60 m²
(3 lits).
Organisation des plans :
sauf les studios, tous les loge-
ments sont composés sur
deux niveaux.
Au niveau supérieur, la vie
commune au soleil face à la vue.
La terrasse couverte prolonge
le séjour sur lequel s'ouvre la
cuisine.
Au niveau inférieur, la vie intime,
l'isolement, la tranquillité
dans de petites chambres.
La plus grande des chambres
est en contact avec la terrasse-
jardin.
Les pièces d'habitation sont
au sud ; les accès et locaux des
services se trouvent au nord.



Problèmes particuliers

Respect du site par l'intégration
des constructions à la topo-
graphie, l'utilisation des replis
de terrain, la conservation
des arbres et de certaines
dépressions de terrain pour
avoir plus d'espaces libres
et conserver la proximité immé-
diate de la nature.
Grâce à l'application presque
générale de l'ordre contigu,
les constructions purent être
regroupées au maximum,
permettant ainsi la création de
hameaux, l'organisation de
services communs, l'intimité de
chaque construction par
décrochements en plan et
en élévation ; sur la face sud et
de n'importe quelle fenêtre,
la vue passe par-dessus les
toits des chalets voisins.

Caractéristiques

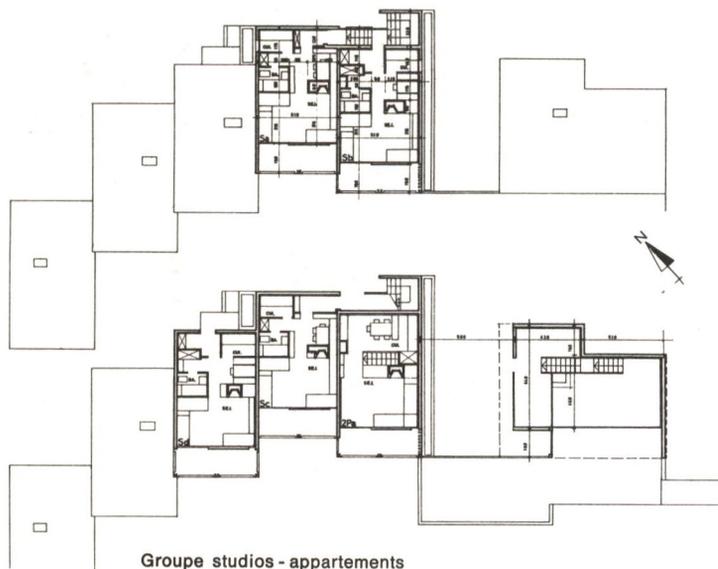
Prix au m ³	Fr. 290.—
Cube SIA	11 005 m ³
(habitations de 300 m ³ à 400 m ³)	
Surface habitable	2 193 m ²



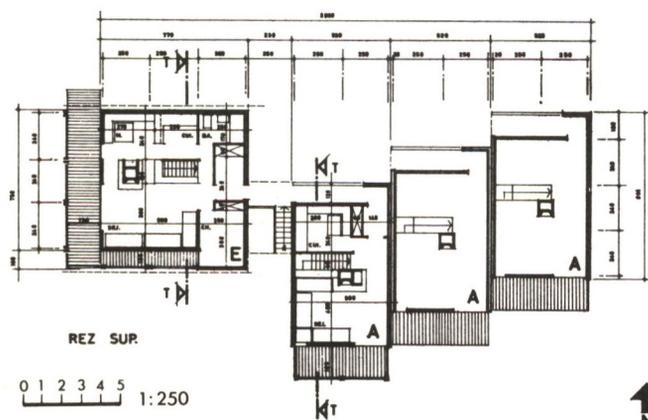
FACADE SUD



ALPE DES CHAUX ST - 1ère ETAPE
 CHALETS TYPE A & E



Groupe studios - appartements



REZ SUP.

0 1 2 3 4 5 1:250

Construction

Ossature et murs porteurs : Construction en béton armé pour les murs mitoyens et la dalle sur rez inférieur, d'où meilleure isolation phonique entre constructions contiguës, également d'un étage à l'autre et création de murs pare-feu.

Façades : Construction type « pan de bois », soit un lambrissage extérieur et un intérieur fixés, de part et d'autre, sur une ossature de bois isolée par une laine minérale.

Cloisons intérieures : Galandages en brique de terre cuite crépée de 6 et 8 cm.

Isolation thermique et phonique entre chalets par liège de 4 cm. d'épaisseur. Sur vide sanitaire par dalle « Luxit », chape liège et bois homogène, puis parquet chêne.

Dans les pans de bois, laine minérale. Pour la toiture, laine minérale.

Fenêtres et porte-fenêtres à double vitrages.

Toiture et couverture : Pour les chalets A et B type « à double pan inversé ». Cette construction permet de supprimer les ennuis dus aux chutes de neige glissant de la toiture ; elle évite la formation de glaçons et par conséquent la détérioration des rives.

- Ecoulement central tempéré et contrôlable sur toute sa hauteur.
- « Toiture froide » (circulation d'air, ventilation donnant une meilleure isolation et évitant la fonte de la neige qui, suivie de gel, provoque souvent des infiltrations.
- Couverture : plastique soudé, évitant tous raccords de ferblanterie et risques de siphonnages. Garantie 5 ans.

Chauffage central, à mazout, radiateurs et convecteurs. Citerne de 2000 l. pour les petits chalets, de 3000 l. pour les grands.

Bibliographie : AS 3 / Septembre 1972



**Kindergarten
6952 Viganello/TI**

Architekten Ruchat, Galfetti,
Truempy,
Arch. SIA, Bedano

Ingenieur L. Pini, Ing. SIA,
Lugano

*Topographische
Koordinaten* 718.320 / 96.780

Projekt 1965 (Wettbewerb)

Ausführung 1970-1971



Programm

Die sechs Abteilungen des Kindergartens sind zu Einheiten von je zwei Abteilungen zusammengefasst. Jede Abteilung kann höchstens 30-35 Kinder im Alter von 4-6 Jahren aufnehmen. Zweistöckige Konstruktion.

Untergeschoss :
Technische Räume und Schutzräume.

Erdgeschoss :
Jede Einheit hat einen

getrennten Eingang. Der überdachte Spielplatz und der gemeinsame Spielraum charakterisiert das Erdgeschoss jeder Einheit. Die Ruhesäle sind getrennt, je einen für jede Einheit.

Obergeschoss :
Der erste Stock ist für die Klassenräume und Speisesäle reserviert. Die Küche und sämtliche allgemeinen und besonderen Diensträume jeder Einheit befinden sich auf der gleichen Höhe.

Charakteristiken

Preis pro m³ (einschliesslich feste Einrichtungen : Küche, Schränke usw., und Aussenanlagen : Spielplätze, Terrassen, Spiele) : Fr. 206.—.

Preis pro m³ (ohne Aussenanlagen und Einrichtungen) : Fr. 182.—.

Gesamtkosten : Fr. 2 600 000.— (einschliesslich feste Einrichtungen, Möbel, Aussenanlagen).

Umbauter Raum nach SIA :
12 665 m³

Geländeoberfläche : 6 200 m²

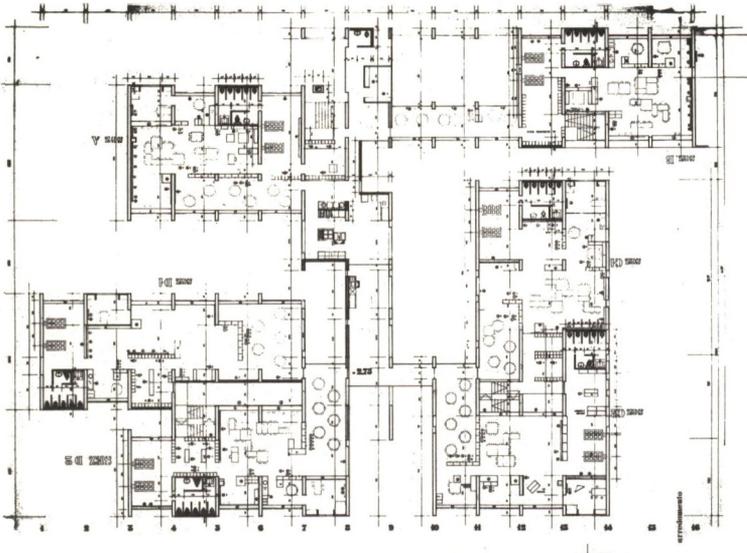
Bebaute Oberfläche : 1 665 m²

Nutzbare Fläche pro Kind : 7 m² (ohne Säulengang und Terrassen)

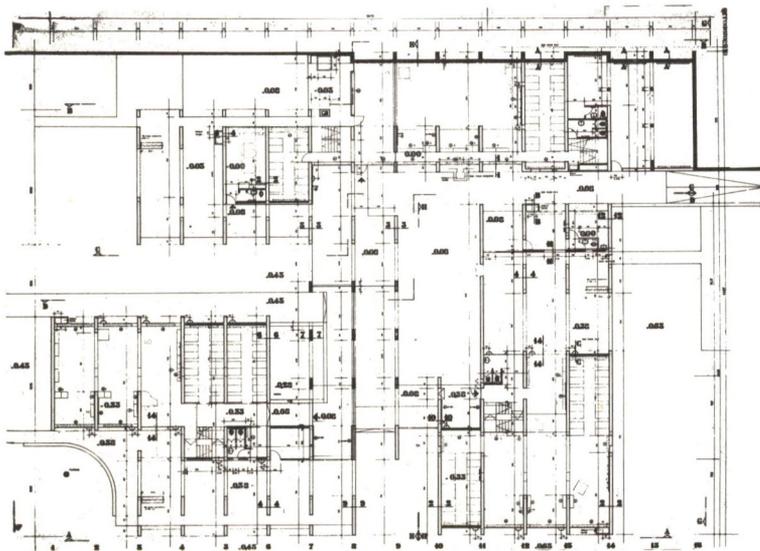
Bodenbeschaffenheit :
Feiner, lehmhaltiger Sand.



Situationsplan



1. Geschoss



Erdgeschoss

1:50	1:100	1:200	1:500	1:1000
1:2000	1:5000	1:10000	1:20000	1:50000

511 - 30 a



Konstruktion

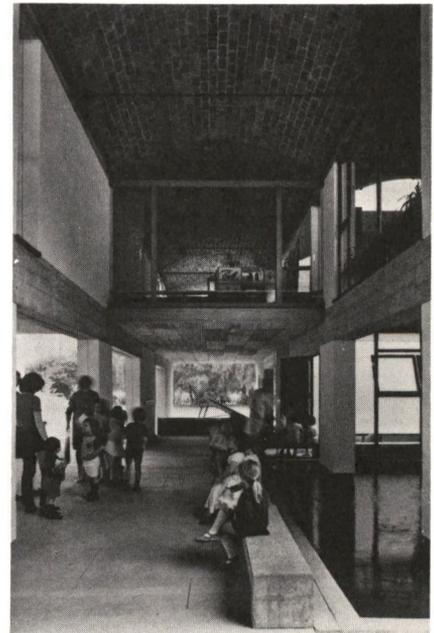
Fundament aus Eisenbeton.
Tragmauern aus Backsteinen.
Vorfabrizierte Fliesen im Erdgeschoss.
Im ersten Stock : roher Eisenbeton.
Dach: Gewölbe auf horizontal gelegten Ziegeln. Durchmesser des Traggewölbes : 6 cm.
Umschalung : verputzte Tragmauern,
Fenster aus Naturholz und Eisen,
« Securit »-Scheiben.
Unterteilungen : mit der Einrichtung zusammen ausgeführt.

Installationen :

Übliche sanitäre und elektrische Installationen - Zentralheizung.

Bibliographie

AS 3 / September 1972



Maison familiale
1870 Monthey/VS

Architecte A. Zufferey, FSAI,
Sierre

Ingénieur L. Bonvin, SIA

*Coordonnées
topographiques* 564.170 / 122.110

Conception 1970

Réalisation 1971

Programme Villa avec
un grand séjour,
une grande cuisine
avec
coin à manger,
un bureau,
5 chambres à coucher,
chambre de travail,
lingerie, atelier,
cave froide,
abri PA,
chaufferie, citerne.

Extérieur :
terrasse,
jardin de fleurs
et potager,
4 places pour voitures.

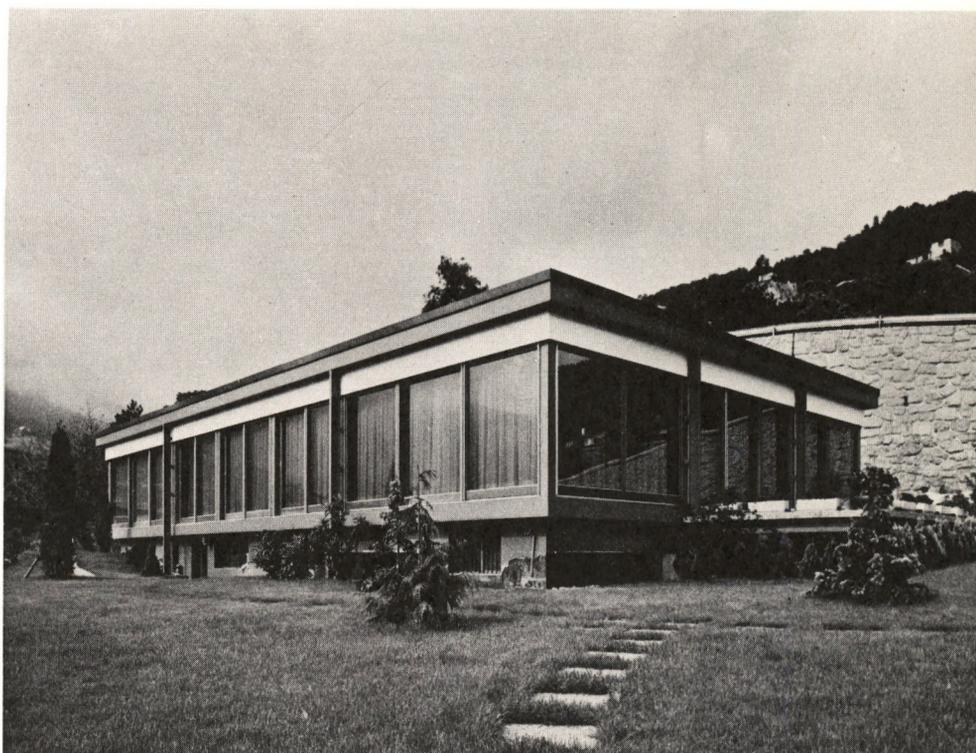
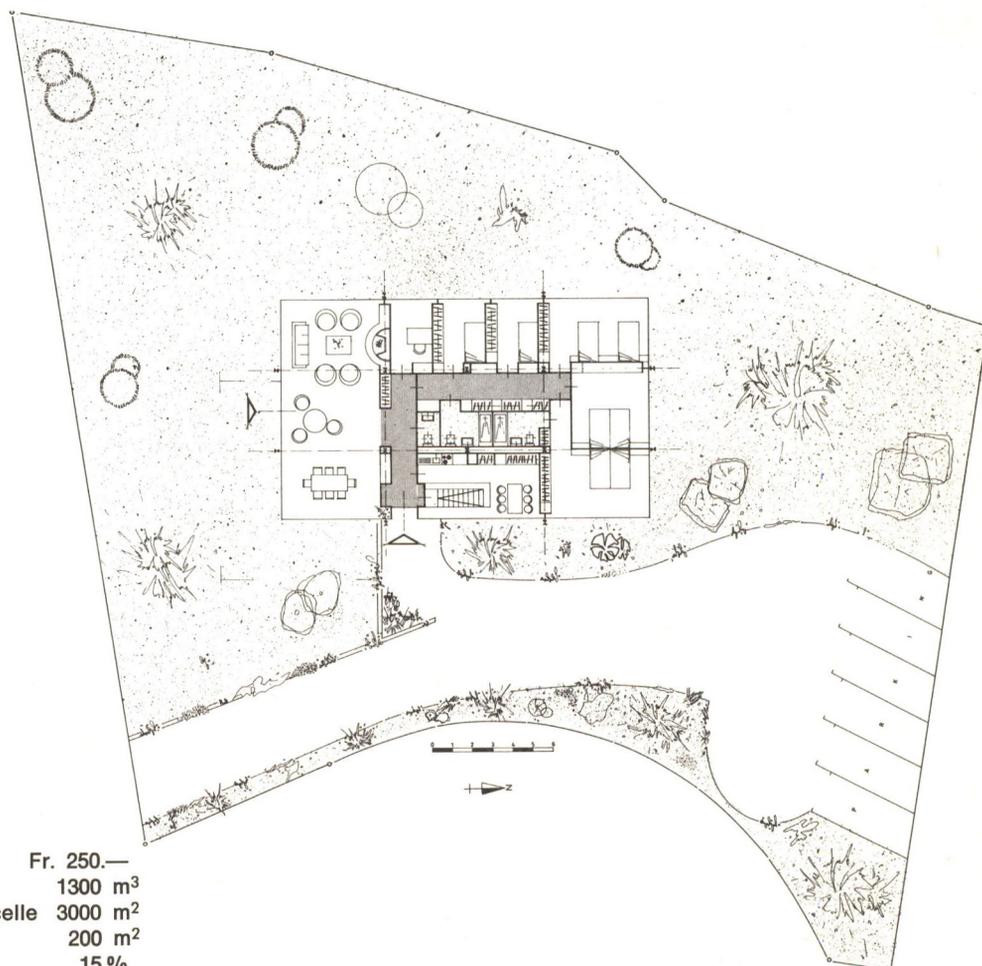
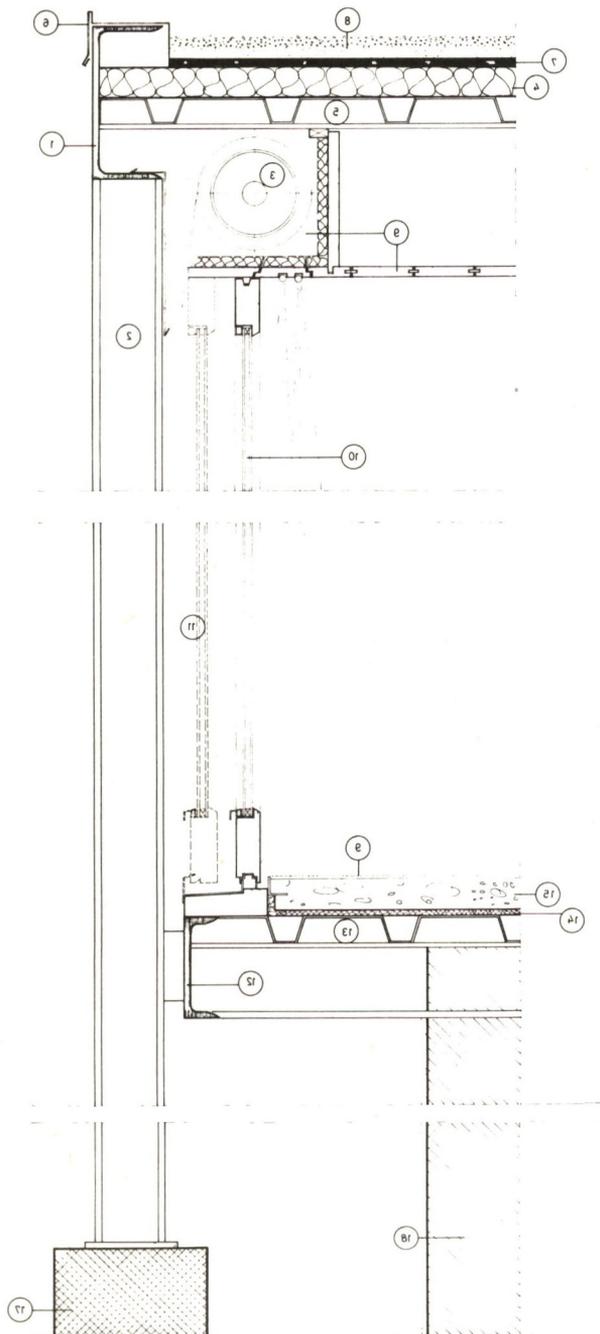


Photo A. Pot



Caractéristiques

Prix au m ³	Fr. 250.—
Cube SIA	1300 m ³
Surface de la parcelle	3000 m ²
Surface construite	200 m ²
Pente du terrain	15 %



Construction

Sous-sols en béton et béton armé.
 Pilier, dalle et toiture en charpente métallique.
 Façade tout en vitrage roulant en pin d'Oregon, verre Cudo Infra Stop.
 Cloisons en pin d'Oregon continués avec les placards.
 Sol en tapis.
 Equipement sanitaire groupé, chauffage à mazout avec production eau chaude.

Bibliographie : AS 3 / Septembre 1972

- 1 1 NP 30
- 2 1 NP 14
- 3 Store aluminium
- 4 Isolation
- 5 Tôle Holodeck
- 6 Ferblanterie
- 7 Etanchéité

- 8 Sable et gravier
- 9 Caisson de store et plafond bois
- 10 Vitrage roulant
- 11 Vitrage fixe
- 12 1 NP 20
- 13 Tôle Holorib

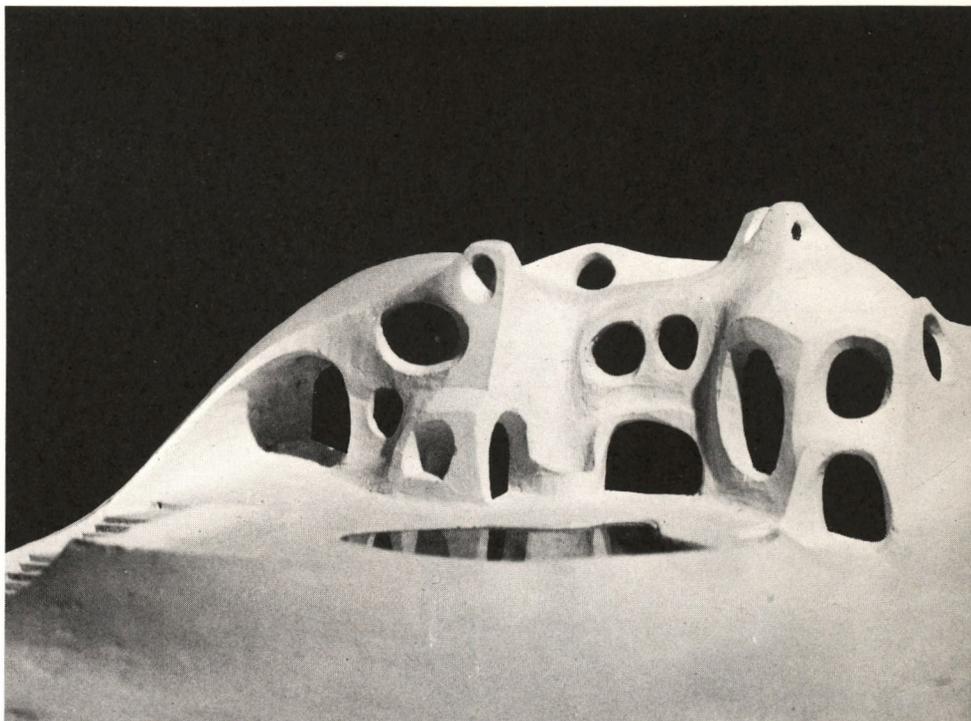
- 14 Isolation
- 15 Chape
- 16 Moquette
- 17 Fondation B. A.
- 18 Mur sous-sol

Habitation-sculpture
1247 Anières/GE

Architecte Daniel Grataloup,
CATUCAD, Genève

Ingénieur Jean-Marie Yokoyama,
SIA EPUL, Genève ;

Collaborations Jean Latour,
créateur des portes
en aluminium coulé ;
Diana Grataloup,
sculpteur
Adaptation
et recherches
techniques :
Scrasa-Grataloup
Electricité : Electrovolt
Chauffage électrique :
Devec
Vitrerie : Securit S. A.
Piscine filtration :
Filtro S. A.
Etanchéité : Elpol S. A.
Robinetterie spéciale :
Kugler S. A.



Coordonnées topographiques 506.700 / 400.126

Conception 1970

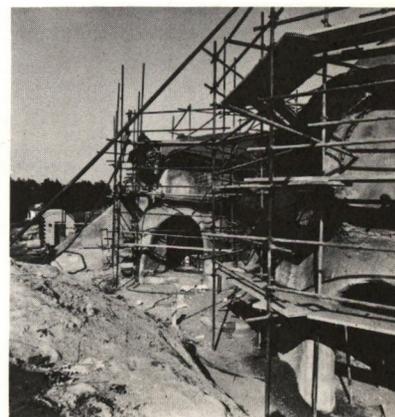
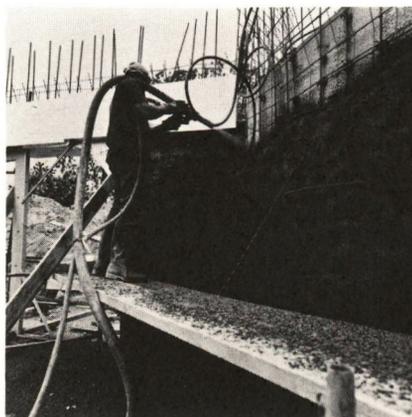
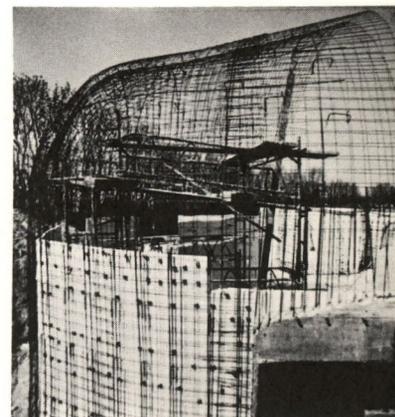
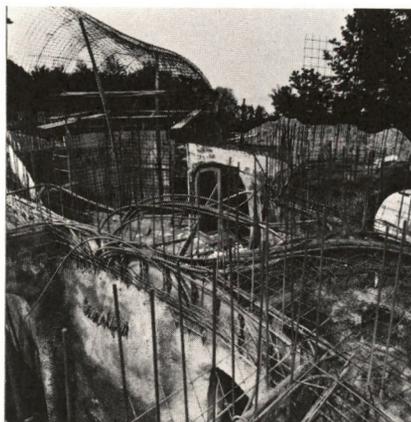
Réalisation 1972, en 5 mois

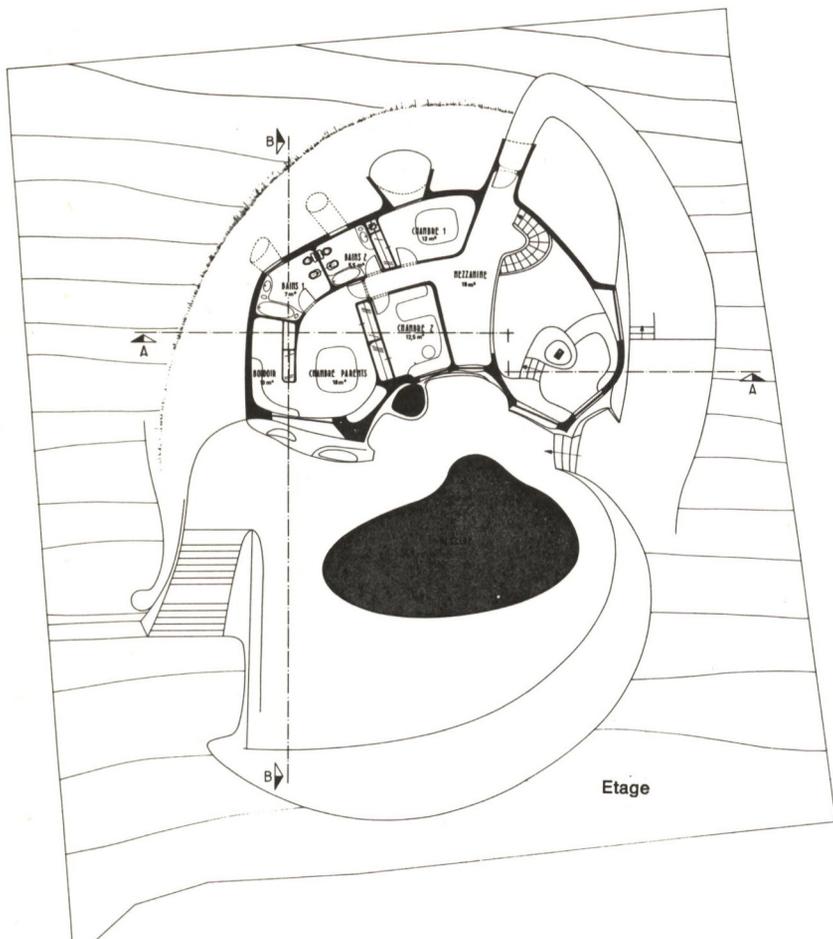
Programme Une habitation sculpture pour un couple avec enfants comprenant :
Au rez-de-chaussée : une entrée avec vestiaire et W.-C., une sauna, buanderie, une grande cave-atelier, une chambre pour le personnel, la cuisine et une grande salle de séjour à trois niveaux.
A l'étage : une chambre d'enfant, une grande chambre de parents terminant en mezzanine et deux salles de bains. Garage et piscine.

Caractéristiques Prix au m³ (en 1972) Fr. 170.—
Surface habitable 240 m²

Construction

Matériau utilisé : béton, polyester.
Système de construction nouveau breveté.
Ce type de construction permet de considérer le bâtiment non plus comme le résultat d'un travail mécanique, mais comme un ensemble de volumes sculpturaux variables, libérant





ainsi des espaces, aux formes et aux lumières changeantes suivant le rythme naturel des mouvements et des choses. La notion d'espaces géométriques déterminés a priori est ainsi abandonnée.

L'architecte parvient ainsi à une rationalisation des volumes et des espaces habitables ; l'architecture extérieure n'est que l'enveloppe d'un volume intérieur préalablement étudié.

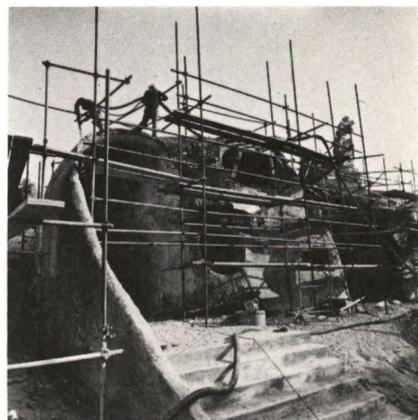
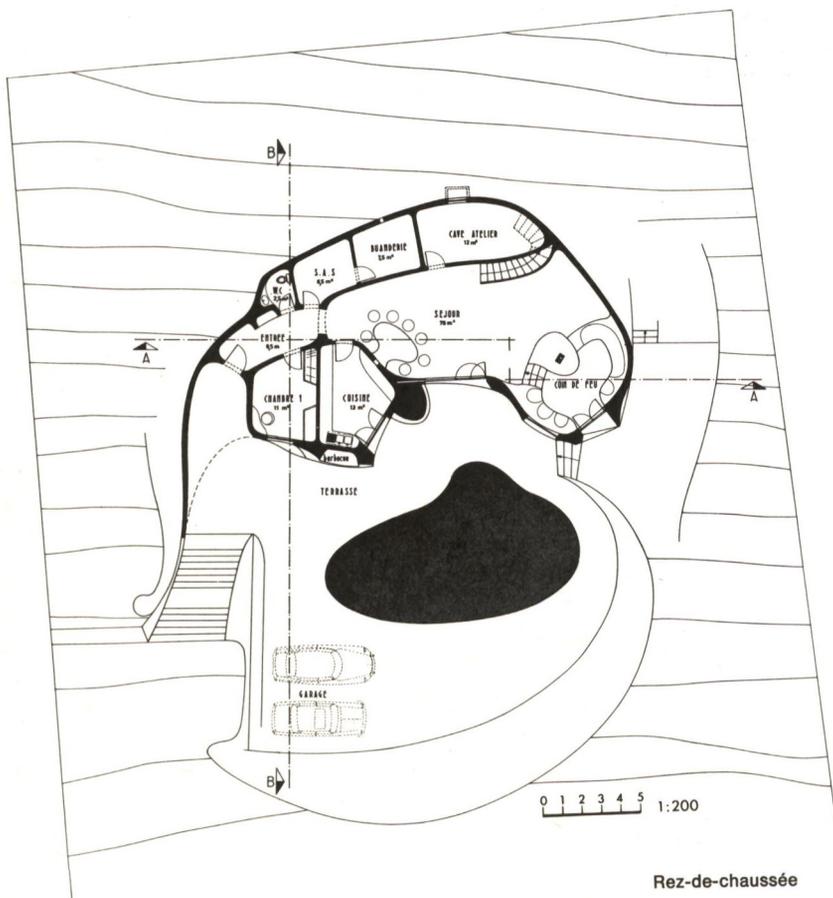
Grâce à cette souplesse organique, possibilité d'articuler toutes les formes sur n'importe quel terrain, chacune de ces formes devenant autoportante.

Aucune **structure** n'est nécessaire ; réalisation sans coffrages et sans grue. Après le ferrailage, la réalisation est à base de projections successives. L'aspect interne et externe est identique puisqu'il reste brut de projection et que le matériau est le même.

Le mobilier et les éclairages peuvent se trouver incorporés, ce qui permet une parfaite unité de matières et de formes.

Bibliographie
 AS 3 / Septembre 1972

Une deuxième fiche sur les aménagements intérieurs présentant d'importantes innovations sera publiée dans un prochain numéro.



Temple protestant
1950 Sion/VS

Architecte Pierre Schmid, SIA,
Sion
Collaborateur :
Hervé Robyr

Ingénieurs Glauser & Udry,
Sion

*Coordonnées
topographiques* 594.005 / 120.518

Conception 1967 (concours)

Réalisation 1968-1970

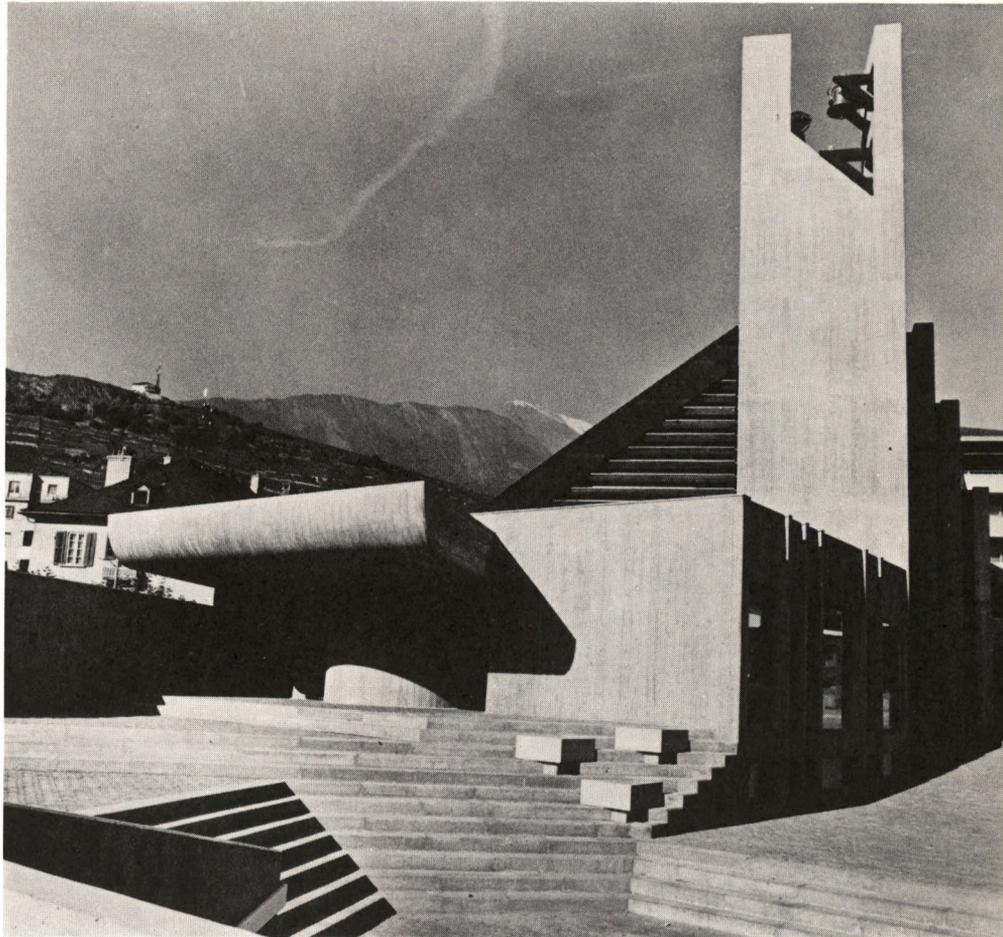
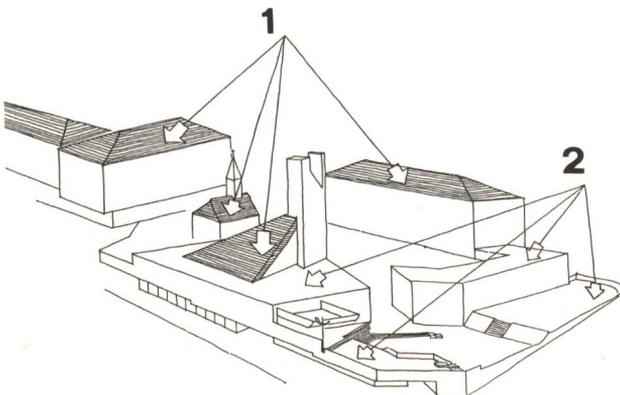


Photo O. Ruppen

Programme Eglise protestante
de 400 places assises,
divisée en
petite assemblée
(150 places)
et grande assemblée
(250 places)
réparties sur
deux niveaux réunis
par un plan incliné.
Disposition
des bancs en forme
circulaire.
En outre,
l'édifice comprend :
3 salles de classe,
1 bibliothèque,
2 salles de jeunesse,
etc.



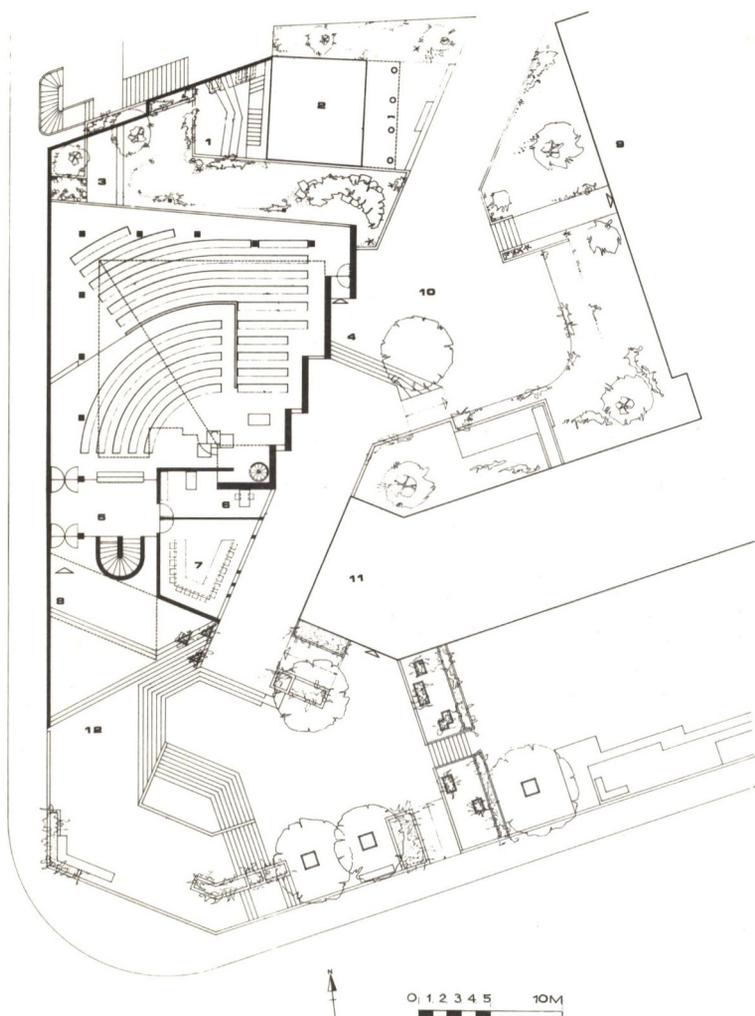
1 Plans inclinés d'ardoise
2 Toitures terrasses et jardins terrasses

Caractéristiques

Prix au m³
(non compris bancs
et orgues) Fr. 193.—

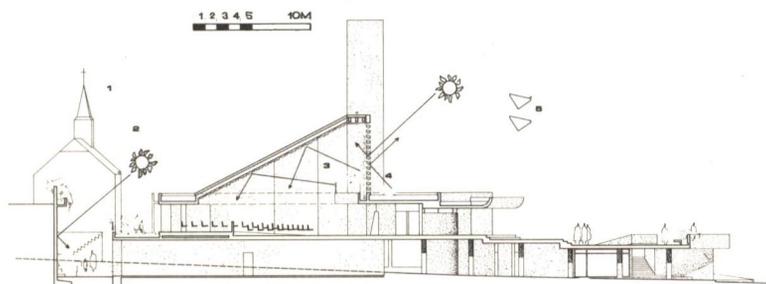
Surface de la parcelle	950 m ²
Surface bâtie	800 m ²
Surface utile	800 m ²
Surface brute	990 m ²

Terrain étroit et de forme trapé-
zoïdale, délimité par quatre rues.
Construction du bâtiment
aux limites de propriété et des
alignements sur les quatre côtés.
Altitude : 500 m.
Terrain d'inclinaison moyenne
situé sur un cône de déjection
de rivière, de composition
graveleuse et à proximité immé-
diate d'une rivière canalisée.



Plan

- | | | |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| 1 Courette rez | 5 Hall-vestiaire | 10 Place intérieure |
| 2 Chapelle catholique ancienne | 6 Sacristie | 11 Ecole existante |
| 3 Jardins | 7 Salle du Conseil | 12 Préau terrasse |
| 4 Entrée secondaire | 8 Entrée principale | |
| | 9 Presbytère | |



Coupe longitudinale

- 1 Le dégagement de la chapelle est opéré ici par les plans inclinés du Temple
- 2 Ces mêmes plans inclinés, intérieurement recouverts de bois, offrent une meilleure réverbération acoustique
- 3 Orgues
- 4 Bruit
- 5 Pour atténuer la lumière directe du sud
Pour arrêter le bruit de la rue

Problèmes particuliers

La conception des murs en béton apparent sur double face a posé des problèmes d'isolation résolus soit par du béton « Lecca », soit par un double mur coulé en deux phases successives.

L'allègement nécessaire du clocher a été possible grâce au béton « Lecca », mais la statique a tout de même pu être assurée malgré le « balancement des cloches ».

Le grand porte-à-faux de la marquise reposant sur un minimum d'appuis a demandé une étude de statique particulière.

La dalle nord, retenant le poids de la charpente et ne reposant que sur un rang de piliers, a été stabilisée par des tirants métalliques et de formes esthétiques, recevant les écoulements du toit.

Construction

Murs de façade en béton armé Leca (façade est et clocher) naturel double face, dalle en béton armé. Charpente en bois collé avec isolation laine de pierre, couverture ardoise éternit. Marquise et parapet en béton coulé sur place. Plafond de l'église en lames de sapin brut, disposées selon un jeu libre.

Plafond des salles, dalle en béton naturel, séparation intérieure en béton naturel et briques en ciment. Revêtement de mur intérieur : béton naturel, rustique et bois, sol de pierre, tapis et plastiques.

Les cheminements piétons sont réalisés en pavés de béton sur sable. Vitrage verre isolant, vitraux et pavés de verre. Eclairage intérieur et extérieur dans niche de béton, spots et luminaires.

Equipements : Chauffage général et production d'eau chaude pour tout le complexe de la paroisse, mais avec groupe séparé pour chaque immeuble. Chauffage du Temple par air chaud, machinerie située dans le clocher.

Bibliographie

Werk 12 / 1971
AS 3 / Septembre 1972

Système de construction CROCS

Architectes

CROCS,
Centre
de rationalisation
et d'organisation
des constructions
scolaires,
Lausanne :
J.-P. Cahen, FAS/SIA ;
J. Dumas, SIA ;
P. Vallotton, SIA ;
M. R. Weber, FAS/SIA,
du bureau AAA

Directeurs

Directives
fonctionnelles :
P. Bussat, FAS/SIA.
Elaboration
du système :
J.-D. Lyon, SIA

Ingénieurs

J.-P. Gonthier, SIA ;
J.-C. Piguët, SIA ;
J.-M. Yokoyama, SIA

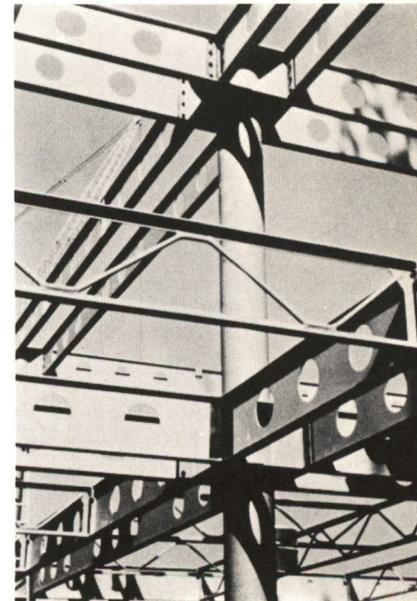
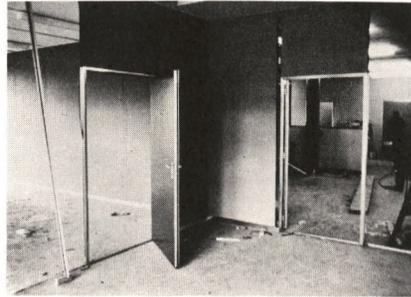
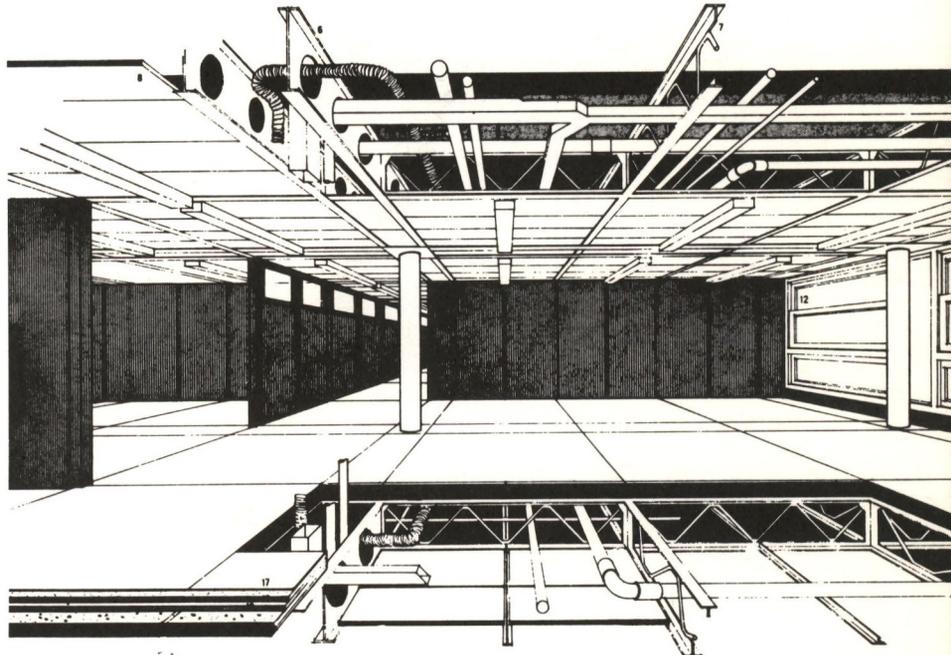
Hypothèse de travail

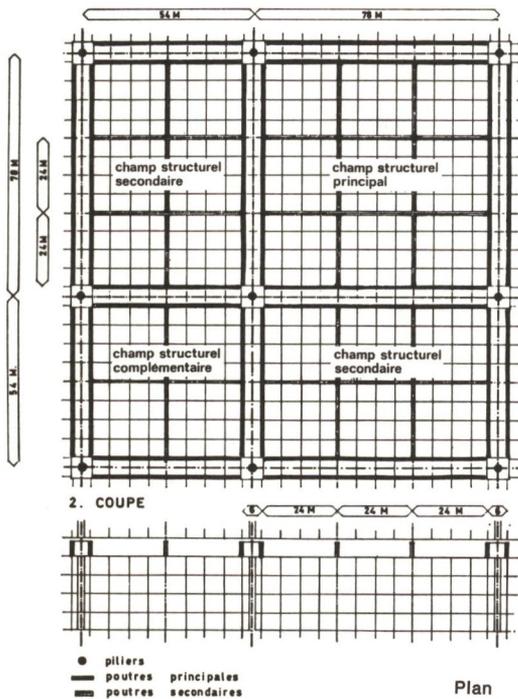
Tous les espaces
peuvent
être transformés
par division
et groupement ;
par conséquent,
recherche des espaces
et des
volumes simples,
répondant
aux impératifs
de l'économie.

Géométrie du système

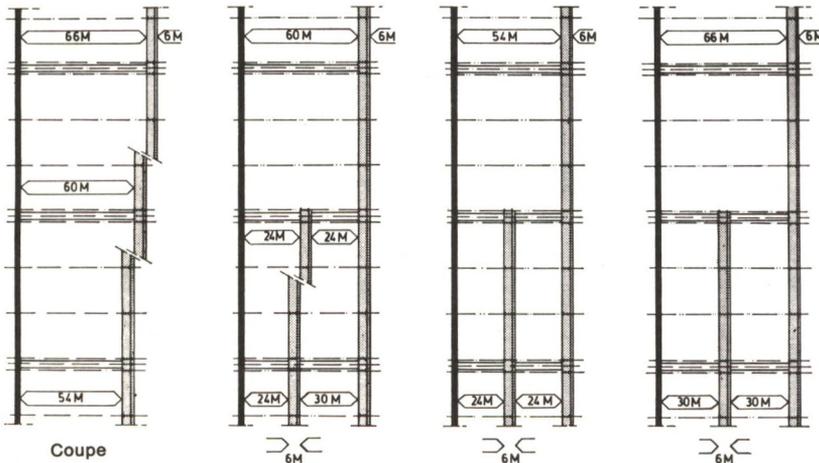
Entièrement modulé en plan
et en coupe.
En plan : grille modulaire
(module international de 10 cm.)
constituée de deux quadrillages
superposés :
— quadrillage de base :
0,60 m. × 0,60 m. ;
— quadrillage de composition :
2,40 m. × 2,40 m. ;
2,40 m. × 0,60 m.
La grille structurelle déterminant
trois champs :
— champ structurel principal :
7,80 m. × 7,80 m. ;
— champ structurel secondaire :
7,80 m. × 5,40 m. ;
— champ structurel complé-
mentaire :
5,40 m. × 5,40 m.

Dans les étages sous toiture,
obtention de champs structurels
plus grands par la suppression
de certains piliers.
En coupe : utilisation de
deux hauteurs standard de vide
d'étage : 2,40 m. et 3 m.
La dimension de la zone
de plancher fini est constante
(0,60 m.) pour les planchers
d'étage et pour la toiture.





Plan



Coupe

Bibliographie

- Publications CROCS :
 Cahier noir : Directives fonctionnelles applicables à la programmation et à l'avant-projet des constructions scolaires.
 Cahier rouge : Directives de projet applicables à l'étude et à la mise au point des constructions scolaires réalisées à l'aide du système CROCS.
- Recherche et Architecture, N° 8, 1971.
- Catalogue exposition EPUL, industrialisation de la construction, octobre 1970.
- Information
 Constructions scolaires 1 / 1971, publiée par le Centre suisse de la construction scolaire, Lausanne.

Construction

La **structure**, constituée d'une ossature métallique bidirectionnelle autostable et de planchers porteurs, comporte : des piliers circulaires, champignons, poutres principales jumelées et un grillage de poutres secondaire.

Planchers porteurs et toitures : réalisés avec des dalles préfabriquées en B. A. ; les toitures inaccessibles sont en tôle nervurée autoportante.

La rigidité du bâtiment est assurée par la soudure d'un certain nombre de dalles sur la structure métallique.

Les tôles métalliques de toiture sont fixées à la structure par des goujons.

Montage : Les piliers munis de tous leurs champignons sont montés d'une seule pièce. Les poutres principales et secondaires sont assemblées par boulonnage. Le montage des dalles suit immédiatement formant ainsi une plateforme de travail.

Ensuite montage des tôles autoportantes, pose de l'isolation et mise en place de l'étanchéité.

Ouverture dans les planchers : l'ossature laisse une entière liberté pour la réalisation d'ouvertures dans les planchers pour le passage des gaines et des circulations verticales.

Escaliers : Le système prévoit 5 types d'escaliers préfabriqués.

L'enveloppe est constituée de panneaux complets fixés sur le nez des dalles à chaque étage. Les divisions de façade sont définies par des grilles dimensionnelles qui laissent aux architectes une liberté de composition.

Cloisons intérieures : le système permet la mise en place de parois de toute nature ; préférence aux parois industrielles démontables et réutilisables.

Plafonds : totalement indépendants des éléments de parois.

Eclairage zénithal : des sheds ou des coupoles peuvent être montés en n'importe quel point de la toiture.

Etudes fonctionnelles pédagogiques

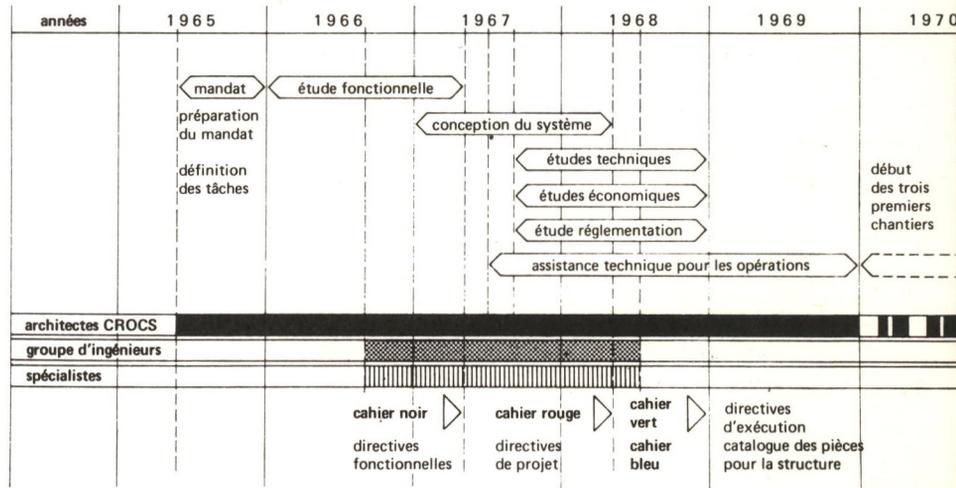
Architectes CROCS,
Centre
de rationalisation
et d'organisation
des constructions
scolaires,
Lausanne :
J.-P. Cahen, FAS/SIA ;
J. Dumas, SIA ;
P. Vallotton, SIA ;
M. R. Weber, FAS/SIA,
du bureau AAA

Directeurs Directives
fonctionnelles :
P. Bussat, FAS/SIA.
Elaboration
du système :
J.-D. Lyon, SIA

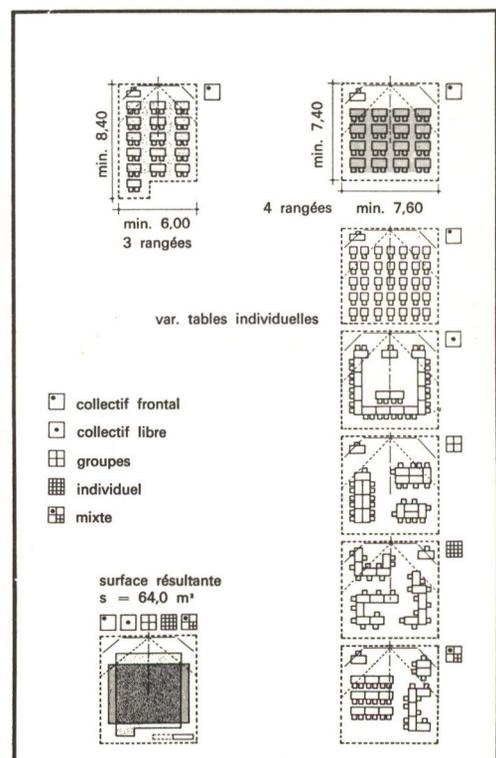
Ingénieurs J.-P. Gonthier, SIA ;
J.-C. Piguet, SIA ;
J.-M. Yokoyama, SIA

Origine En 1965, ayant dressé l'inventaire
de ses besoins scolaires
pour une période de dix années,
la Municipalité de Lausanne
se trouva devant la situation
suivante : nécessité de réaliser,
dans une première phase,
des salles de classe, salles
spéciales, équipements sportifs
et parascolaires indispensables,
pour un devis de 60 millions
de francs. Face à cette situation,
les autorités de la Ville
conçurent une opération globale
d'organisation et de rationna-
lisation. Le CROCS a été créé
pour atteindre cet objectif.

Organisation Tenant compte des structures
existantes, la Ville a
— donné au CROCS un mandat
général d'étude ;
— confié des mandats d'exé-
cution, basés sur les
directives élaborées par le
CROCS, à 9 « architectes
d'opération » pour la réalisa-
tion de 9 groupes scolaires ;
— désigné un coordinateur
responsable de l'ensemble
de l'opération.



Salles polyvalentes (32 places) Cycle élémentaire espace d'enseignement



Méthode de calcul du taux d'utilisation

exemple d'application 1
collège secondaire actuel - école à 22 classes
(1 classe par âge)

○ espace polyvalent △ espace spécialisé

○	TYPE D'ESPACE	L _H	B _H	L	L _R	T _L	%
△	polyvalent	363	36	10,01	10		100
△	sciences	55	36	1,52	2		76
△	dessin - trav. manuels légers	49	36	1,36	2		68
△	travaux s/bois	14	36	0,39	1		39
△	travaux s/fer	14	36	0,39	1		39
△	langues (laboratoire)	35	36	0,97	1		97
△	langues (seminaire)	35	36	0,97	1		97
△	chant - musique	24	36	0,67	1		67
△	géogr. hist. - cult. ant.	92	36	2,55	3		85
△	couture	32	36	0,89	1		89
△	gymnastique	44	36	1,22	2		61
		Σ L _H	Σ O _H	Σ L _R	T _B	Σ L _H	Σ O _H
		757	900	25			94

Hypothèse de travail :

Espace polyvalent pour : français, arithmétique, algèbre, culture chrétienne, latin, grec : 50 %
langues : allemand, anglais, italien
Laboratoire langues : 25 % des langues : allemand, anglais, italien
Séminaire langues : 25 % des langues : allemand, anglais, italien
Couture : même nombre d'heures que les travaux manuels

Domaines d'études

Toutes les études ont été faites en collaboration avec les milieux pédagogiques, industriels et les services publics.

Le CROCS a développé :

- Inventaire et études des besoins pédagogiques ;
étude des enseignements ;
études de planification ;
mise au point de normes et de directives fonctionnelles.
- Recherche en matière de construction ;
mise au point d'un système constructif satisfaisant aux conclusions de l'étude des besoins pédagogiques ;
développement de méthodes et de procédés industriels de construction ;
élaboration de spécifications techniques ;
études de marché ;
contrôle économique ;
études et modifications de la réglementation en vigueur.

Etudes fonctionnelles et pédagogiques

Menée pendant deux ans en collaboration avec la Direction des écoles et les représentants du corps enseignant, l'étude des besoins pédagogiques a permis d'établir des directives fonctionnelles applicables à la programmation et à l'avant-projet des constructions scolaires. Ces directives sont présentées sous la forme de schémas et de normes de confort dans « un cahier noir » (Cf. bibliographie BX, AS 3.)
La conception du document offre la possibilité d'adapter les directives à l'évolution permanente des besoins pédagogiques.

But

- Développer une méthode et un outil de travail rationnels et un langage commun aux architectes, administrateurs et pédagogues.
- Définir et assurer la mise en place des espaces, équipements, etc., correspondant aux besoins de la pédagogie moderne.
- L'accent est mis sur la définition d'espaces polyvalents et sur la recherche d'un taux d'utilisation maximum des locaux et des équipements.
- Informers les architectes d'opération sur les exigences du maître de l'ouvrage.

Cycle élémentaire

branches	nbre élèves par maître	nbre heures heb.	organisation du travail					
			collectif plus clas.	collectif frontal	collectif libre	groupes	individ.	mixte
français	32/1	7-10	□	□	□	□		
			50 %	25 %	25 %			
histoire	32/1	1	□	□	□	□		
			50 %	25 %	25 %			
géographie	32/1	1½ - 2	□	□	□	□		
			50 %	25 %	25 %			
éduc. chrét.	32/1	1-2	□	□				
			50 %	50 %				
arith. géométrie comptabilité	32/1	3-6	□	□			■	
			15 %	40 %			45 %	
sciences-nat.	32/1	2	□	□	□	□	■	
			50 %	25 %	13 %	12 %		
dessin	32/1	2½ - 3½	□		□	□	■	
			25 %		25 %	50 %		
travaux manuels	16/1	1	□		□	□	■	■
			10 %		20 %	60 %	10 %	
chant-musique	32/1	2	□	□				
			de temps en temps		100 %			
méthodes d'enseignement :			recherche individuelle		expérimentation plein air			
exposé théorique			activité manuelle					
entretiens - discussions			(jeux - danse - manipulation)					

**Café-Restaurant
in Mehrfamilienhaus
4000 Basel/BS**

Architekten Casoni & Casoni,
Architekten SIA,
Basel
Verantwortlicher
Partner:
Angelo S. Casoni,
dipl. Arch. ETH/SIA

Ingenieur A. Nabhold,
dipl. Ing. ETH/SIA

Bauherrin Pensions-, Witwen-
und Waisenkasse
(PWWK)
des Staatspersonals
Basel-Stadt

*Topographische
Koordinaten* 611.200 / 268.320

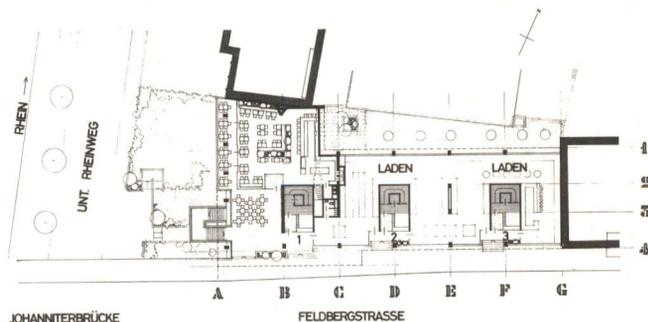
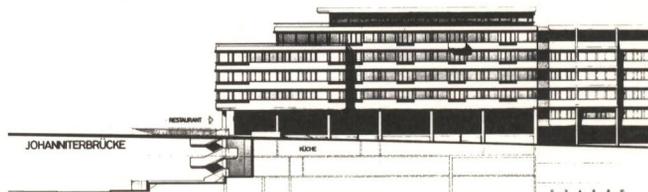
Projekt 1964

Ausführung 1968-1970



Foto J. K. Suter

Programm Neubau Mehrfamilienhaus
(siehe AS 2 / 1972 A I 5)
mit Restaurant:
70 Sitzplätze und weitere
60 Plätze auf der Terrasse und
unter den Arkaden.
Kalte und warme Küche im
darunterliegenden Geschoss.

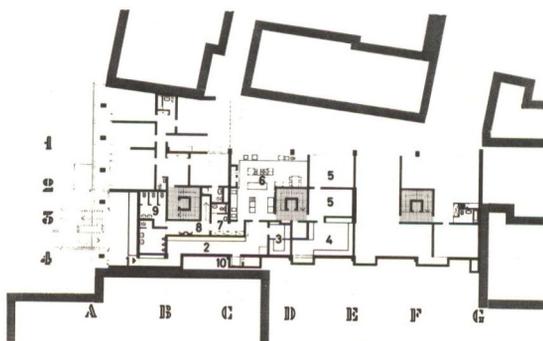


Charakteristiken

Gebäudekosten ohne Inneneinrichtung:
zirka Fr. 190.— m³
umbauten Raumes nach SIA.

Restau- rant	125 m ²	440 m ³	70 Sitzpl.
Arkaden,			
Terrasse	65 m ²	230 m ³	60 Sitzpl.
Küche, Neben- räume	200 m ²	550 m ³	
Total	390 m ²	1220 m ³	130 Sitzpl.

Inneneinrichtung inkl. Inventar,
Küchenapparate, Kühlräume, usw.
Fr. 300 000.—.

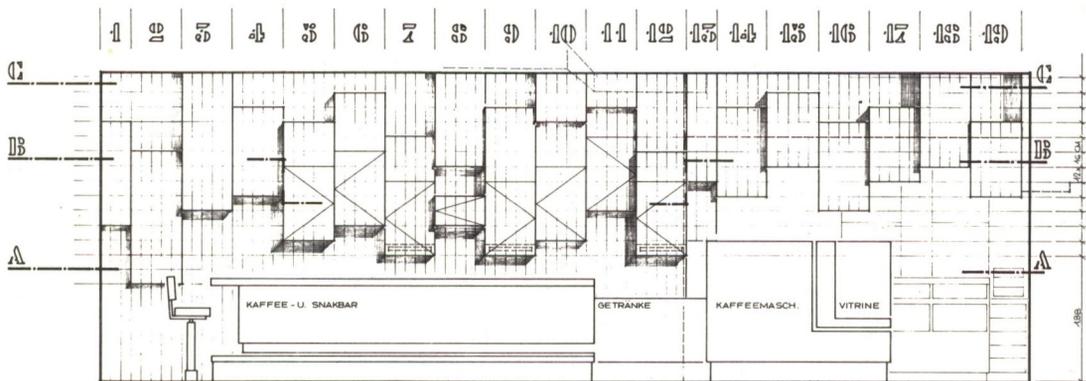
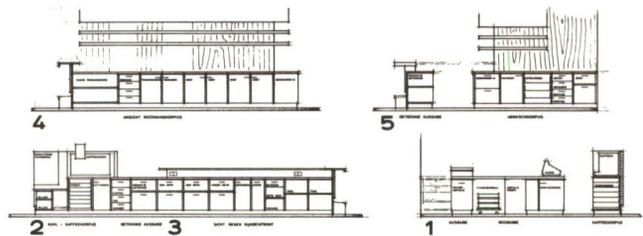
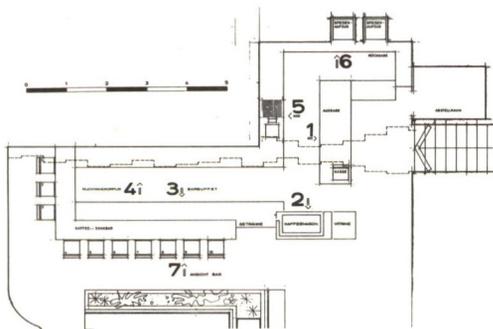
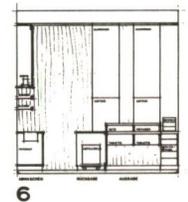
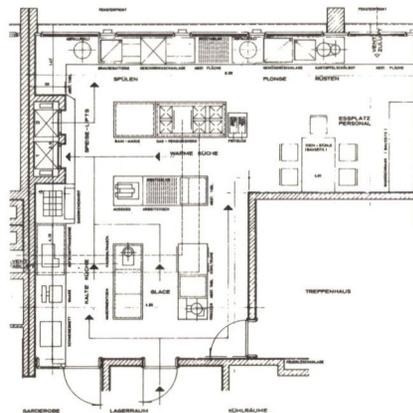
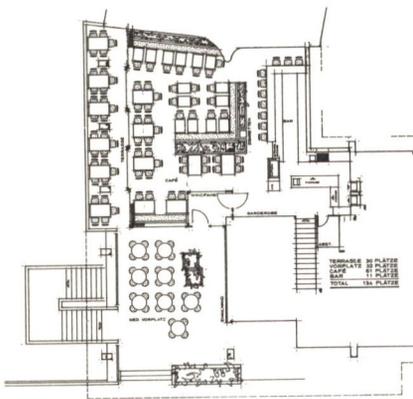


Konstruktion

Materialien : Sichtbetonwände sandgestrahlt ; Decke, Barkorpus ;
Mobiliar : Naturholz braun gebeizt ;
Spannteppich orange.
Differenzierte Lichtquellen.

Bibliographie

AS 3 / September 1972



ANSICHT 7

**Abdankungsstätte
der Gemeinde
9443 Widnau/SG**

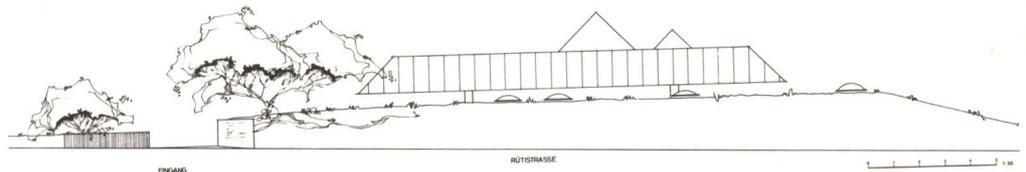
Architekt Dr. Justus Dahinden,
dipl. Arch.
GIAP/SIA/ISFSC,
Zürich
Mitarbeiter :
Michel Buol, Wil
Örtliche Bauführung :
Architekturbüro
Toni Cristuzzi, Widnau

Ingenieure Emil Jud, Au/SG,
für Eisenbeton ;
H. Luchsinger, Zug,
für Mero-
Fachwerkkonstruktion

*Topographische
Koordinaten* 166.000 / 52.650

Projekt 1970

Ausführung 1971/1972



Programm Gedeckter
Versammlungsplatz,
ein Raum
für Angehörige,
zwei Aufbahrungszellen,
WC-Anlagen,
Blumenraum,
Raum für Geräte.

Charakteristiken Preis pro m³ umbauter Raum :
Fr. 307.—.
Geländeoberfläche :
zirka 7500 m².
Bebaute Fläche :
— Bruttofläche : 1000 m².
— Nutzfläche : 179 m².
Situation : Die Abdankungsstätte

beim Haupteingang des Friedhofs liegt in einer durch Streubauweise gekennzeichneten Gegend. Als dominierendes Gebäude ist einzig die massive Pfarrkirche St. Josef vorhanden. Um dem nicht sehr organischen Additiv der umliegenden Bauten kein weiteres kleines Gebäude beizustellen, ist versucht worden, wie beim etruskischen Tumulus, eine Hügelform zu entwickeln, die gleichzeitig versammelte Menschen bergend aufnimmt. Dies wurde möglich, indem die zuleitenden Wege hinabführen zu einem vertieften Platz, welcher überdacht ist.

Konstruktion

Das räumliche Stabfachwerksystem Mero ruht auf vier Tragsäulen und überdeckt frei den Versammlungsplatz und die Gebäulichkeiten.

Das Dach, nach aussen hin in Form einer Flachpyramide, ist mit Kupferblech abgedeckt. Überdeckt vom hügel-förmig angeschütteten Umgelände, sind die Funktionsräume durch Cupulux-Oblichter erhellt.

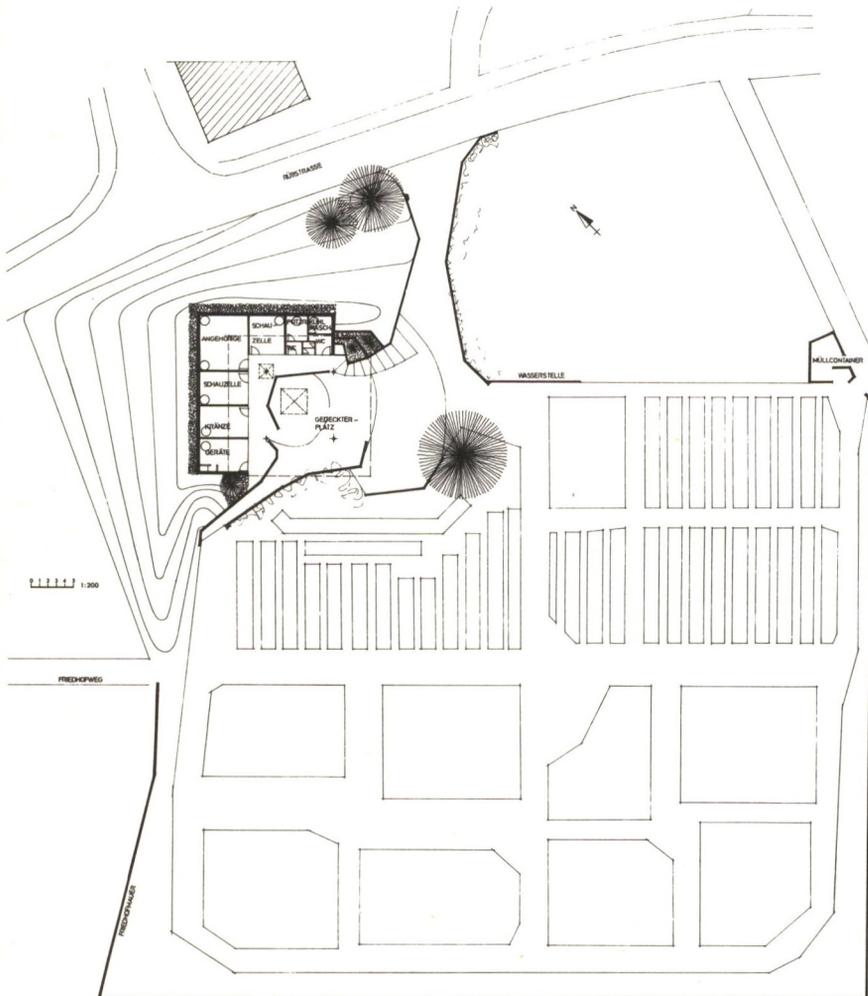
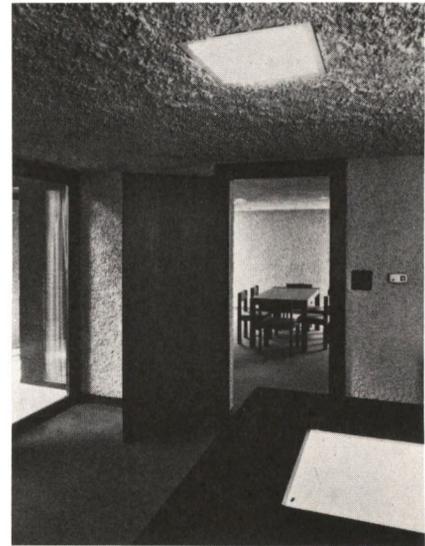
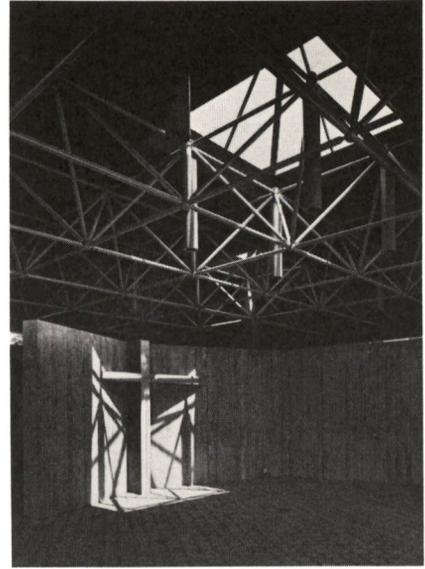
Die Wasserisolation ist mit Sarnafil-Kunststoff-Folie ausgeführt.

Die glatte, schwarze Metallglasfassade gewährt Einblick in die Räume, deren Wände und Decke aus grobem Spritzputz bestehen. Die Zementfarbe wurde naturbelassen und kontrastiert mit dem rasengrünen Bodenbelag. Orangefarbene Vorhänge können bei Bedarf gezogen werden.

Der mit Betonsteinen ausgelegte Versammlungsplatz wird belebt durch kulissenhafte Sichtbetonwände.

Der künstlerische Schmuck in Form von Bronzeplastiken aus der Werkstatt des Bildhauers Albert Wider, Widnau, ist im Entstehen.

Besondere Probleme: Die beiden Schauzellen bergen je einen Kühlkatafalk, wofür eine besondere Kühlmaschine erforderlich war.



Bibliographie
AS 3 / September 1972

**Fürsorgeheim
der Stadt Bern
Personalhaus
3099 Kühlewil/BE**

Architekt P. Rahm,
dipl. Arch. ETH/SIA,
Spiegel-Bern

Ingenieur J. P. Weber,
dipl. Ing. ETH/SIA,
Bern

*Topographische
Koordinaten* 601.350 / 194.360

Projekt 1970

Ausführung 1970-1971

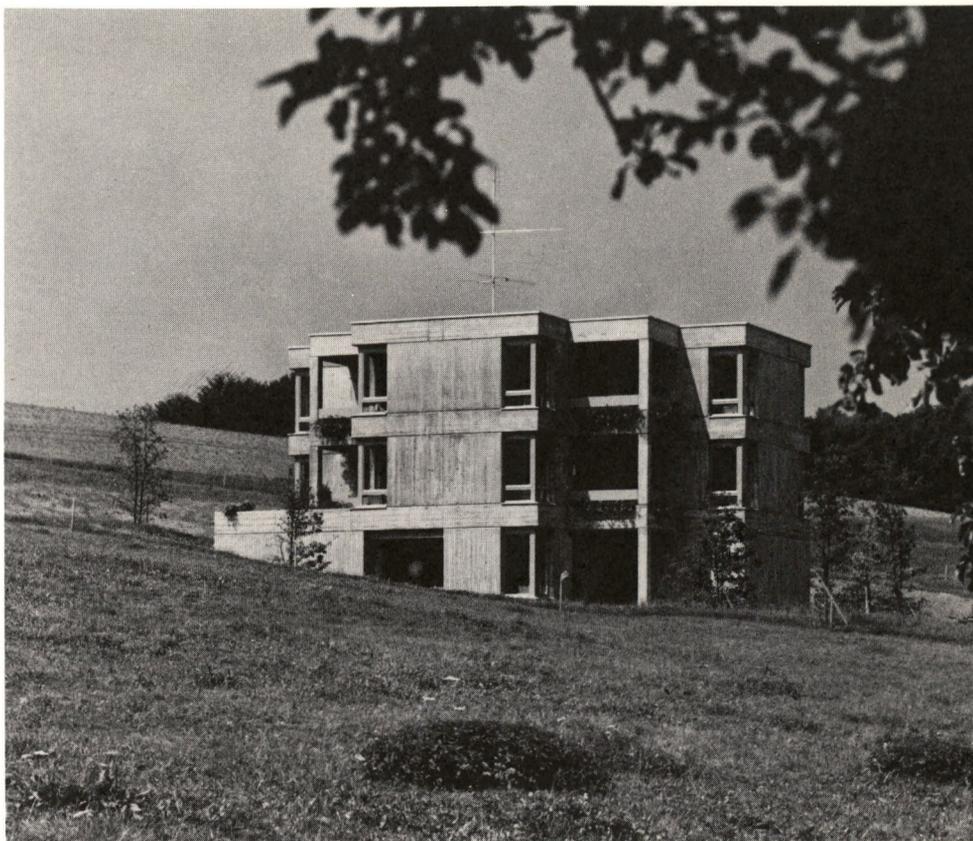
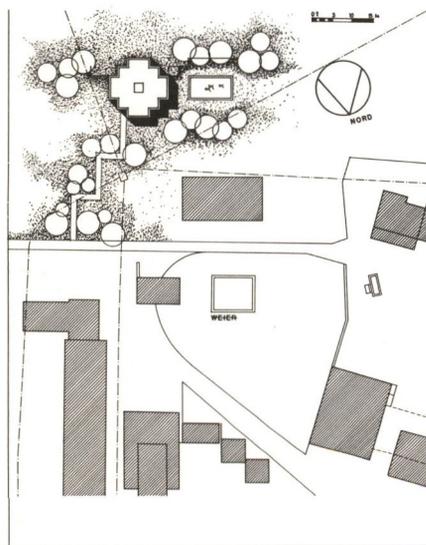


Foto B. Jost

Situationsplan

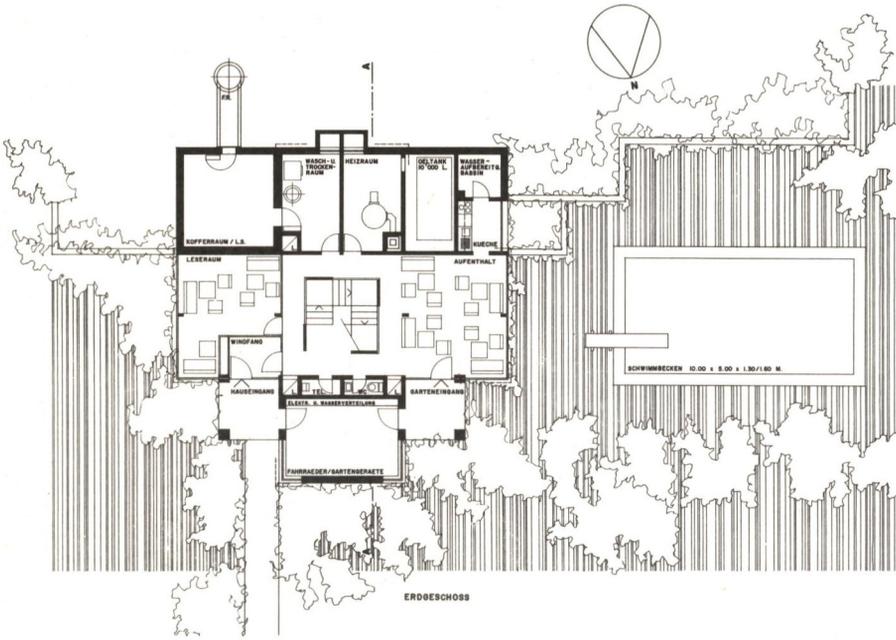


1 Dusche, 1 Badzimmer.
Grundriss : die 16 Personalzimmer sind auf 2 Etagen um ein zentrales Treppenhaus gruppiert. Auf diese Weise wird die Verkehrsfläche auf ein Minimum reduziert. Jeder Raum wird trotz der Nordhanglage auf einer Seite besonnt. Je 2 Zimmer erhalten einen gemeinsamen Balkon. Die 4 Installationskerne sind so angeordnet, dass sowohl die Waschelegenheiten in den einzelnen Einheiten, wie auch die gemeinsam benützbaren Duschen- und WC-Anlagen auf kürzestem Wege angeschlossen werden können. Die Zimmer weisen eine Grundfläche von 10,5 m² auf und sind gemäss Raumprogramm möbliert.

Charakteristiken

Preis pro m³ umbauten Raumes : Fr. 270.40.
Umbauter Raum nach SIA : 1574 m³.
Baukosten : Fr. 425 593.65.
Umgebungsarbeiten : Fr. 46 388.—.
Möblierung und Ausstattung : Fr. 43 886.40.
Baunebenkosten : Fr. 1889.10.
Wohnfläche : 200,70 m².
Kellerfläche : 80,17 m².
Verkehrsfläche : 87,48 m².
Balkonfläche : 41,04 m².
Gesamtfläche : 409,39 m².

Programm **Erdgeschoss** : Gemeinschaftsräume, Eingang, Keller.
2 Obergeschosse : jedes Geschoss : 8 Personalzimmer, mit 2 Toiletten,

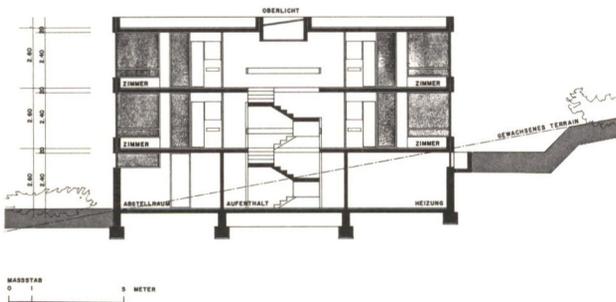
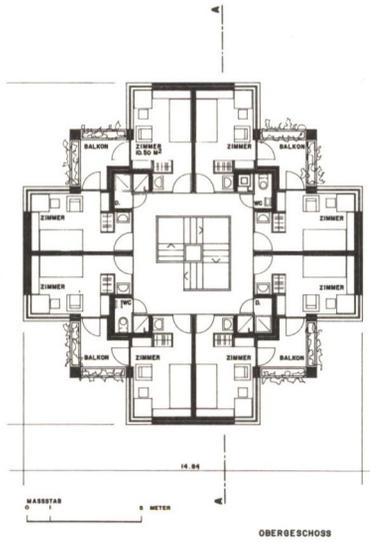


Konstruktion

Sichtbetonbau ; naturbehandeltes Holz,
Mauerwerk, Kiesklebedach.

Bibliographie

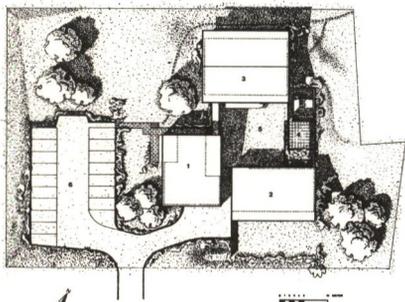
AS 3 / September 1972



**Maison
de la jeunesse et de l'église
1637 Charmey/FR**

Architectes Atelier 5, Berne
Ingénieur béton J. Bruderer, Fribourg
Ingénieur bois H. Vogel, Berne
Coordonnées topographiques 578.800 / 163.400
Conception Concours 1967, projet définitif 1968
Réalisation 1971-1972 (12 mois)

Plan de situation



- 1 Réception
- 2 Maison des hôtes
- 3 Bâtiment principal
- 4 Chapelle
- 5 Cour
- 6 Parking

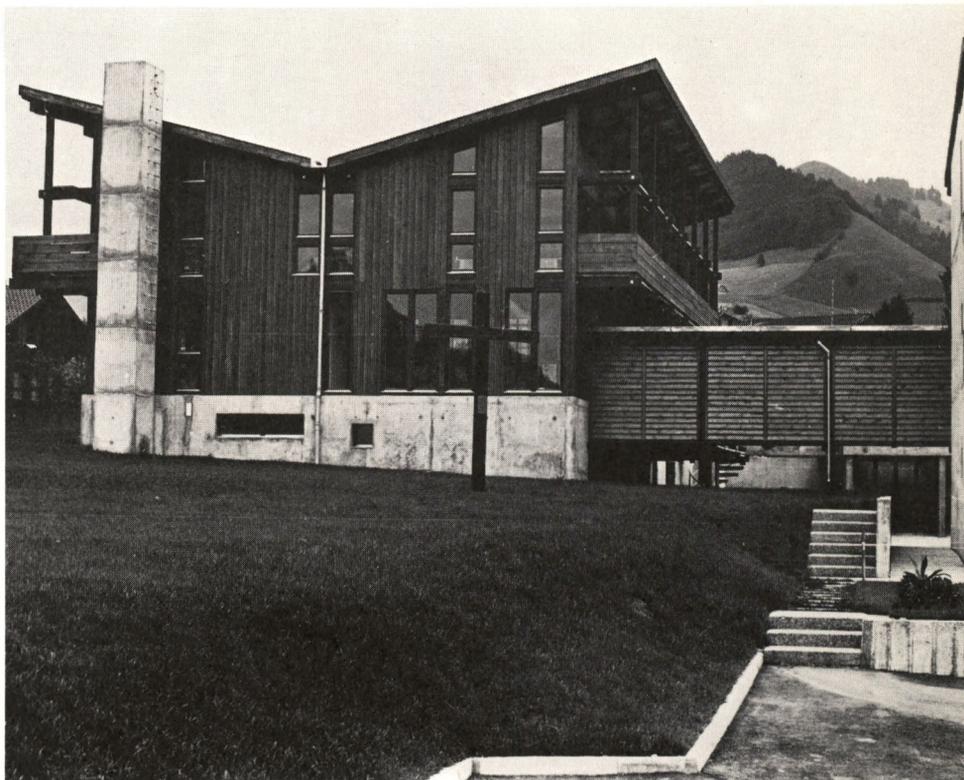
Programme

Le bâtiment de réception comprend garage, dépôt de skis et vestiaires, bureau, bar, 2 salles de séjour. Ce bâtiment est relié par une passerelle couverte à l'appartement du résident et aux chambres d'hôtes. Le bâtiment principal, relié au bâtiment de réception par un passage promenoir, comprend : cuisine, atelier, locaux techniques, réfectoire, salle de travail, salle de jeux, dortoirs pour 42 enfants. Enfin, la chapelle ferme la cour de 15 m. X 15 m. La façade de la chapelle peut être ouverte totalement pour former partie couverte de la cour. Existence donc, entre les corps de bâtiments, de terrasses permettant une grande liberté d'organisation.

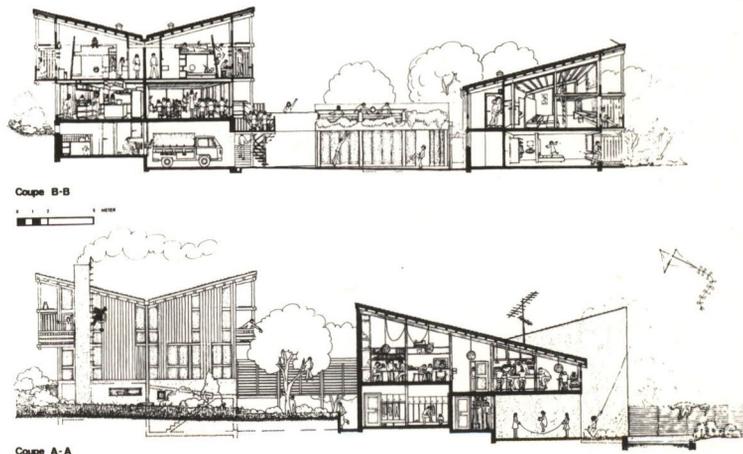
Caractéristiques

(Non compris équipement d'exploitation travaux extérieurs.)
Prix au m³ (SIA) environ Fr. 217.—
Coût de la construction Fr. 945 000.—

Cube SIA 4 341 m³
Surface du terrain 4 157 m²
Surface bâtie 570 m²
Surface brute habitée 880 m²
Surface utile totale y compris circulations 1 008 m²

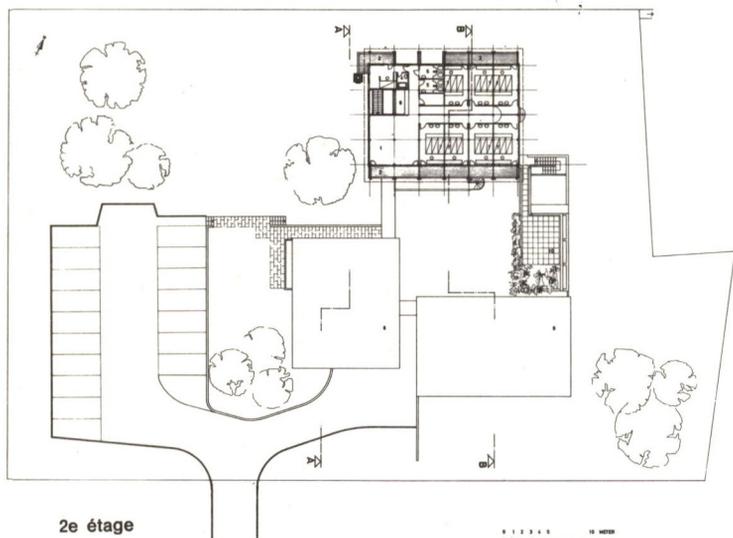


Photos Perrelet / Burkhard



Construction

Le projet est construit sur un module de 2 m. 80 de façon que la construction soit rationnelle ; cette trame permet aussi de réaliser l'économie de l'espace. Les étages inférieurs constituant le socle sont construits en béton. **Les murs de séparation** sont en briques de terre cuite apparente.



Pour les étages supérieurs, les autorités exigèrent des murs coupe-feu entre les différents bâtiments.

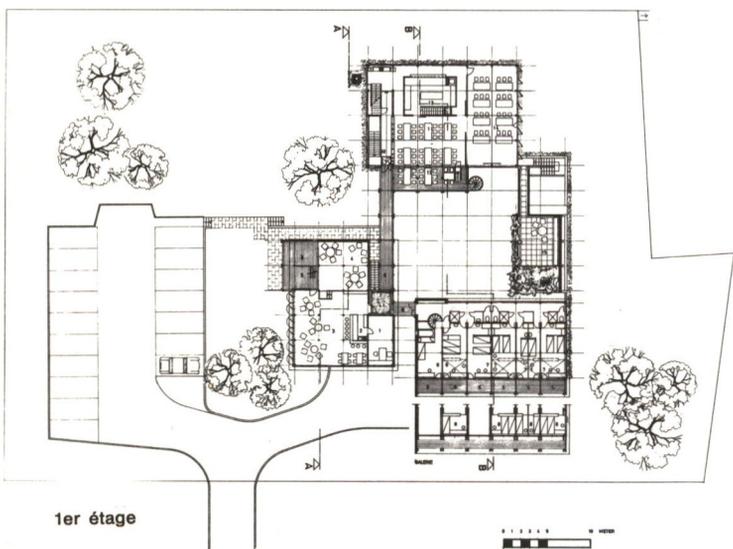
Les étages supérieurs sont construits d'une manière simple :

- poteaux contreventés par la structure de la façade ;
- parois extérieures lambrissées verticalement, isolées par matelas de laine de verre ;
- parois intérieures : panneaux de bois agglomérés, simple ou double selon le degré d'isolation acoustique ;
- fenêtres double vitrage normal ;
- toiture : plaques Schichtex 55 mm. d'épaisseur clouées sur chevrons, papier bitumé, contre-lattage, lattage, couverture double en éternit ;
- **planchers** lames sapin 60 mm. rainé crêté, pavatex 5 mm. cloué, tapis synthétique collé, sol séjour béton lavé (Cleradur).

Le chéneau central du bâtiment dortoir est équipé d'un câble antigel. Le sol de la chapelle est réalisé avec les mêmes pavés en ciment que la cour. Toutes les circulations et terrasses extérieures sont revêtues de dalles en béton lavé.

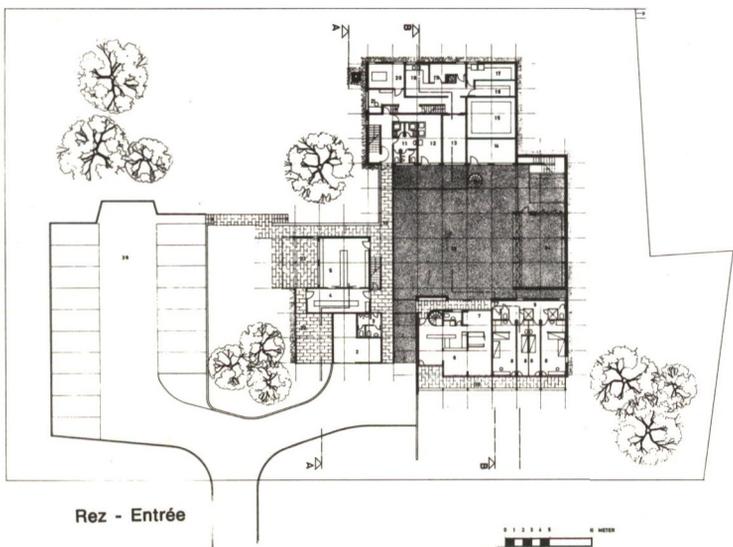
Installations

- Chauffage par convecteur et production d'eau chaude assurée depuis la chaufferie située dans le bloc nord.
- Ventilation mécanique des locaux sanitaires en position centrale et de la cuisine du réfectoire.
- Les bâtiments sont reliés par un caniveau de distribution souterrain. Un monte-charge assure la liaison entre la cuisine et les locaux préparation et économat.



Bibliographie

AS 3 / Septembre 1972



Centre MMM
1023 Crissier/VD

Architectes E. Schwarzenbach &
A. Maurer
et collaborateurs,
Zurich/Genève

Ingénieur R. Henauer, Zurich
Collaborateur :
P. Rathgeb, Zurich

Coordonnées topographiques 156.300 / 533.300

Conception 1971

Réalisation 1971-1972 (10 1/2 mois)

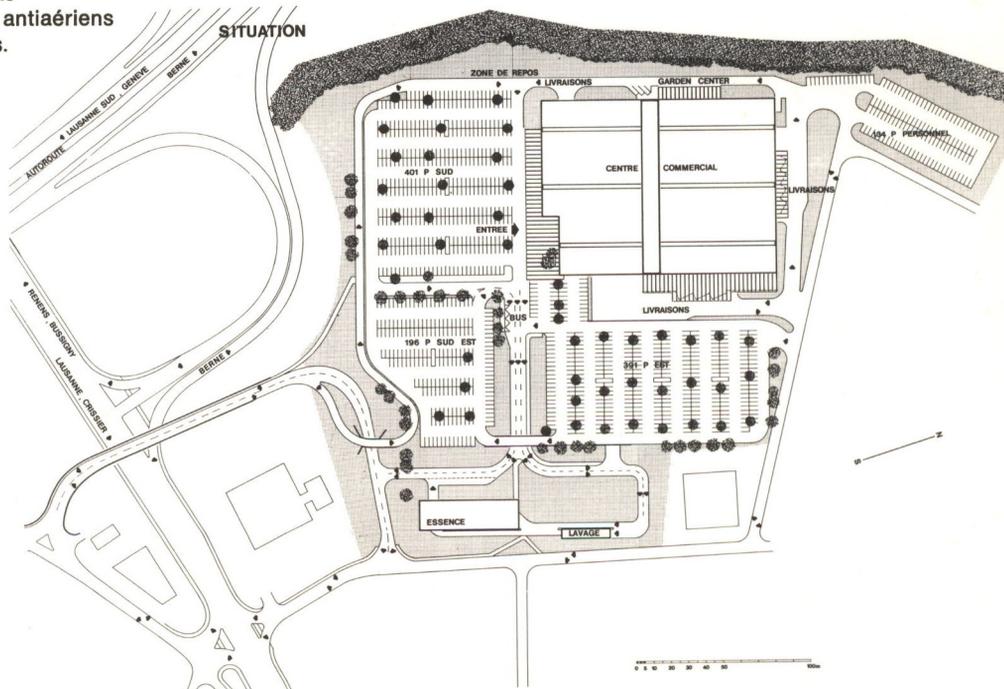
Programme Magasin Migros
formule MMM
de 7000 m² de surface
de vente, complété
de 11 magasins
indépendants,
d'une banque,
d'un restaurant
self-service,
d'une brasserie,
d'une agence de voyages,
de terrasses ;
le tout sur un seul niveau.
Bureaux d'exploitation
et garderie d'enfants
au 1^{er} étage, abris antiaériens
pour 400 personnes.

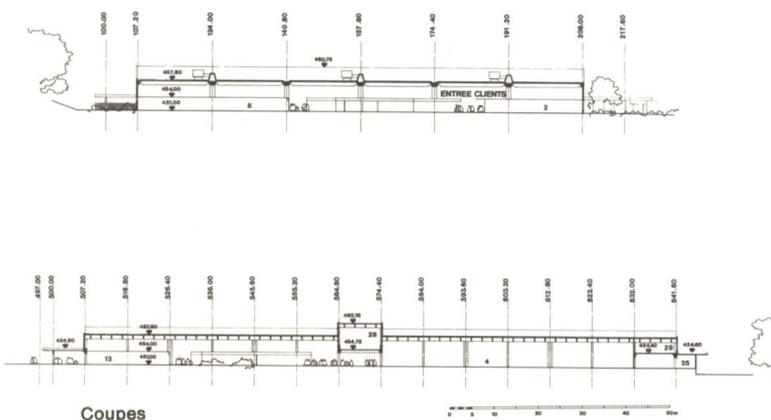
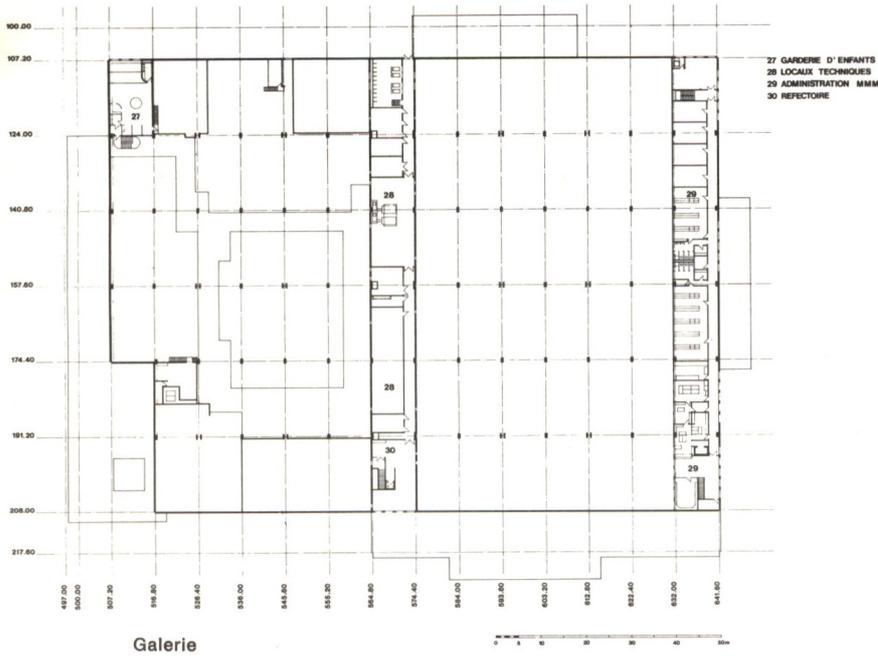
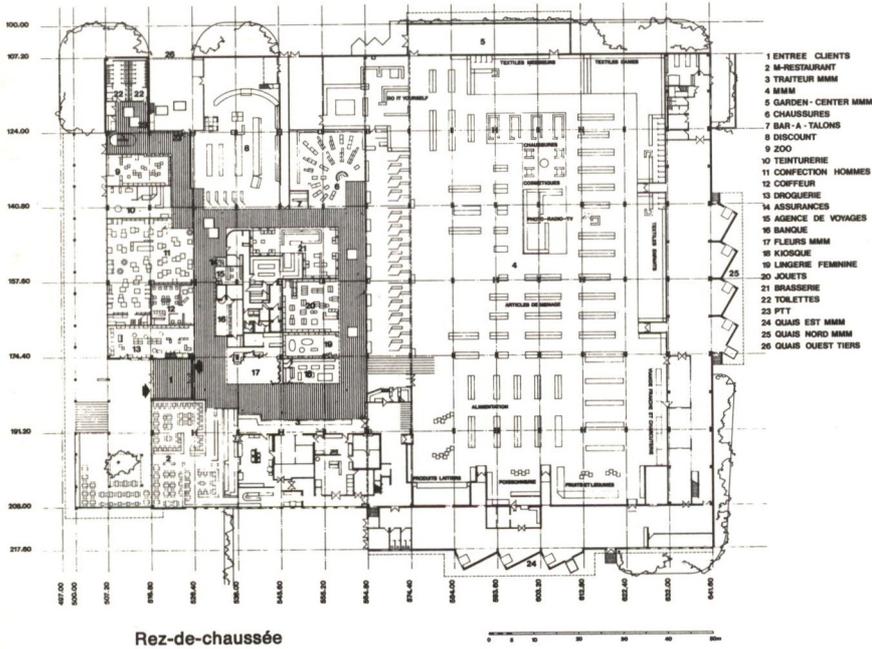


Photo L. Duren

Caractéristiques

Prix au m³ (sans agencement
des magasins, sans
aménagement extérieurs)
environ Fr. 105.—
Terrain 75 700 m²
Surface bâtie 15 705 m²
Surfaces brutes 18 400 m²
Altitude 450 m
Places de parc 1 200
L'accès au parking se fait
depuis la route de
contournement de Lausanne.





Construction

Structure

Entièrement préfabriquée en béton armé, sauf fondations et abris antiaériens en béton armé traditionnel.

Enveloppe

Préfabriquée en béton Leca, surface en béton lavé.

Cloisonnement

Séparations de magasins en brique de terre cuite.

Équipement technique

Climatisation générale, sonorisation générale.

Le local technique (chaufferie, transformateurs, sous-station électrique, etc.) se trouve au 1^{er} étage.

La distribution de l'énergie se fait dans les éléments porteurs évidés et accessibles. 23 appareils de climatisation travaillent sur ces mêmes éléments qui servent de gaines de pulsion.

Problèmes particuliers

Construction d'un pont passant au-dessus de la route cantonale 179 c permettant l'accès à la parcelle sans croisement.

Pont de liaison entre les deux parkings.

Bibliographie : AS 3 / Septembre 1972

**Collège secondaire et
Gymnase
3900 Brigue/VS**

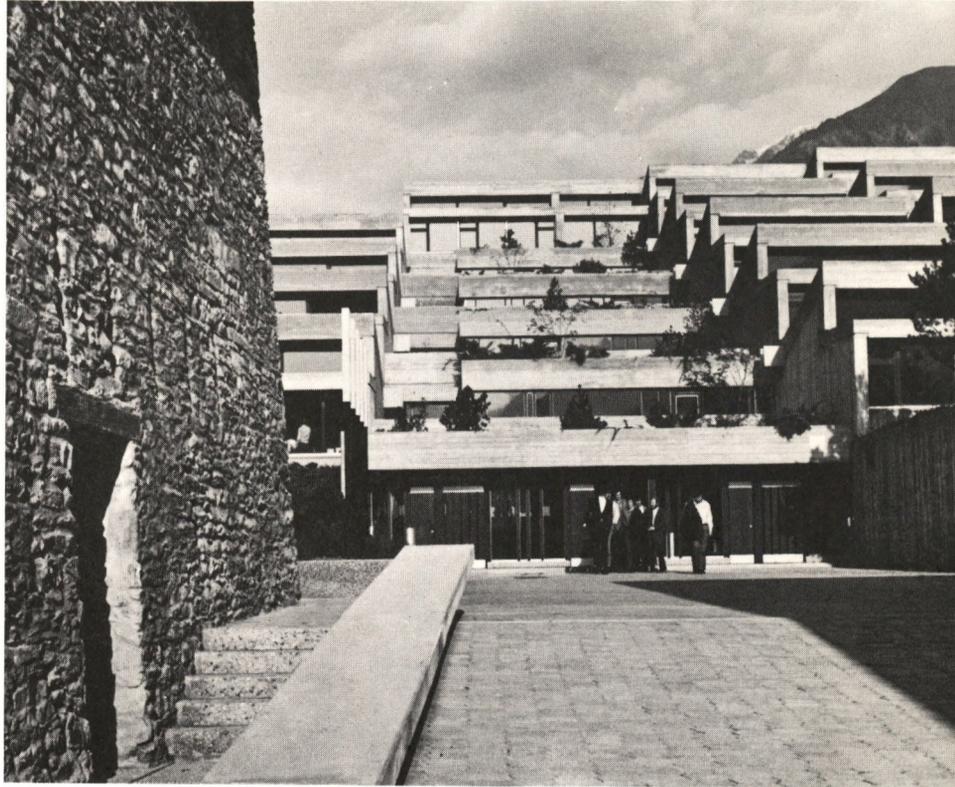
Architectes Groupe 61,
P. Daves, J.-P. Merz &
J. Miéville,
Monthey-Lausanne

Ingénieur J. Eberhard, Brigue

*Coordonnées
topographiques* 642.900 / 129.500

Conception Concours 1961

Réalisation 1967-1969



Programme

Groupe scolaire inscrit dans le cadre de l'agrandissement du Collège et de l'Internat existants, les nouvelles classes constituant la première étape des travaux. L'administration, les salles de gymnastique, l'internat font l'objet d'étapes successives.

Classes normales :
22 classes semblables de 60 m² à double éclairage, disposées en gradins, orientées à l'ouest. Les toitures des classes inférieures sont aménagées en jardins devant les classes supérieures. Le hall central, avec entrées ouest et est aux niveaux 1 et 4, comporte des terrasses préaux entre les groupes de classes. Sur le côté est, classes de géographie, de dactylographie, salle d'étude, salle des maîtres et, en sous-sol, locaux techniques, sous-station électrique de quartier, groupes abris PA.

Classes spéciales avec liaison aux classes normales par galerie surplombant le musée et entrée indépendante au niveau inférieur (3).

Niveau 3 :
2 auditorios de biologie avec éclairage zénithal et locaux de préparation, musée ; auditoire de chimie avec laboratoire et locaux de préparation de matériel ; chambre noire.

Niveau 4 :
2 auditorios de physique, avec locaux de préparation, collections, laboratoire et atelier. Galerie de liaison avec le hall central.

Niveau 5 :
2 salles de dessin technique et artistique avec terrasse pour travaux en plein air.

Photo E. Mandelmann

Caractéristiques

Prix au m³
— sans équipement Fr. 193.95
— avec équipement Fr. 224.25 (16 %)
Cube SIA 25 630 m³
Surface du terrain y compris les bâtiments existants env. 32 500 m²
Surface bâtie 2 920 m²
Nombre d'élèves :
22 classes à 32 élèves = 704 élèves
Prix par élève
sans équipement Fr. 7 061.—
avec équipement Fr. 8 164.—

Situation dominante au-dessus de Brigue ; terrain très irrégulier, avec pente vers l'ouest d'environ 15 %, constitué du nord au sud de schistes verticaux, d'un terrain fluant avec sources, de roche en place et de ballast (ancienne moraine).
Altitude : 730 m., niveau route est.

Centre MMM
1023 Crissier/VD

Architectes E. Schwarzenbach &
A. Maurer
et collaborateurs,
Zurich/Genève

Ingénieur R. Henauer, Zurich
Collaborateur :
P. Rathgeb, Zurich

*Coordonnées
topographiques* 156.300 / 533.300

Conception 1971

Réalisation 1971-1972 (10 1/2 mois)

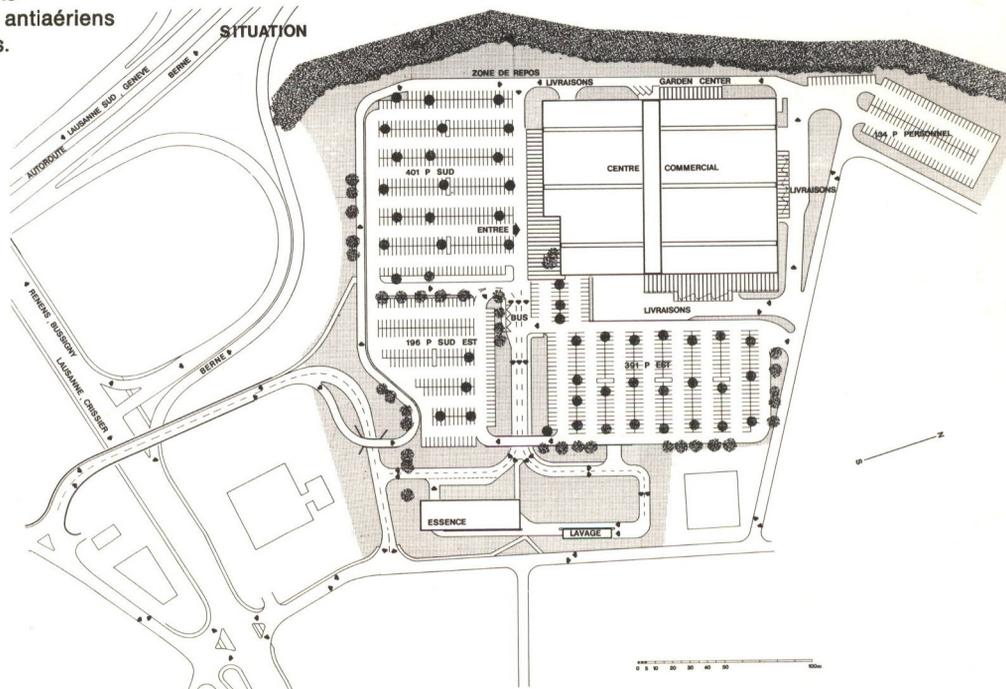
Programme Magasin Migros
formule MMM
de 7000 m² de surface
de vente, complété
de 11 magasins
indépendants,
d'une banque,
d'un restaurant
self-service,
d'une brasserie,
d'une agence de voyages,
de terrasses ;
le tout sur un seul niveau.
Bureaux d'exploitation
et garderie d'enfants
au 1^{er} étage, abris antiaériens
pour 400 personnes.



Photo L. Duren

Caractéristiques

Prix au m³ (sans agencement
des magasins, sans
aménagement extérieurs)
environ Fr. 105.—
Terrain 75 700 m²
Surface bâtie 15 705 m²
Surfaces brutes 18 400 m²
Altitude 450 m
Places de parc 1 200
L'accès au parking se fait
depuis la route de
contournement de Lausanne.



**Ecole professionnelle
3900 Brigue/VS**

Architectes Groupe 61,
P. Daves, J.-P. Merz &
Miéville,
Monthey-Lausanne

Ingénieur J. Regotz, Viège

*Coordonnées
topographiques* 642.850 / 129.400

Conception Concours 1961

Réalisation 1967-1969



Photo E. Mandelmann

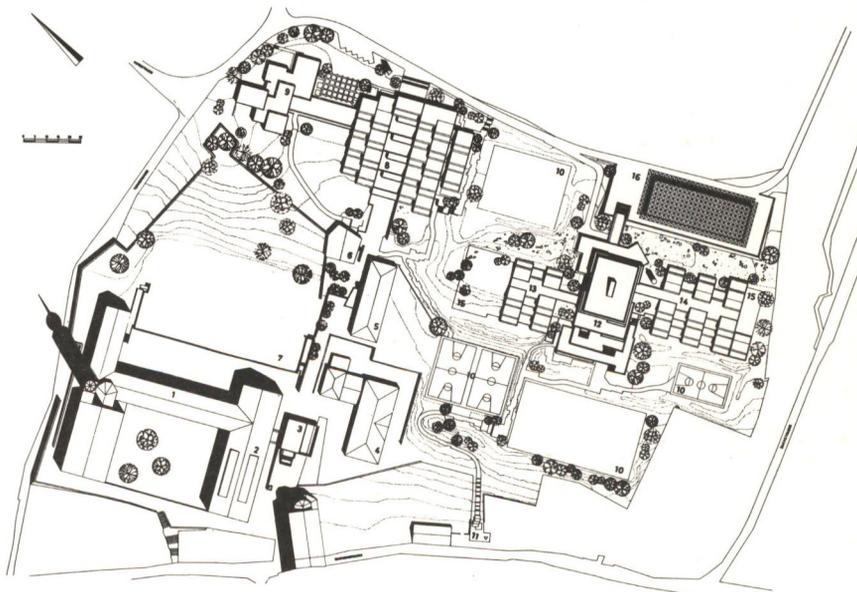
Programme

Situation dominante
au-dessus de Brigue,
à côté du Collège.
Même type de
classes
en gradins,
sur deux niveaux, soit :
12 classes de 55 m²
et 4 classes de 75 m²
à 100 m².

La partie centrale,
en terrasses,
comprend :
appartement du
concierge (niveau 1),
terrasse préau couvert,
réfectoire et cuisine
(niveau 2),
administration
(niveau 4),
12 chambres à 3 lits,
4 chambres à 1 lit
pour orientation
professionnelle
(niveau 5),
toiture terrasse
pour jeux
(niveau 6).

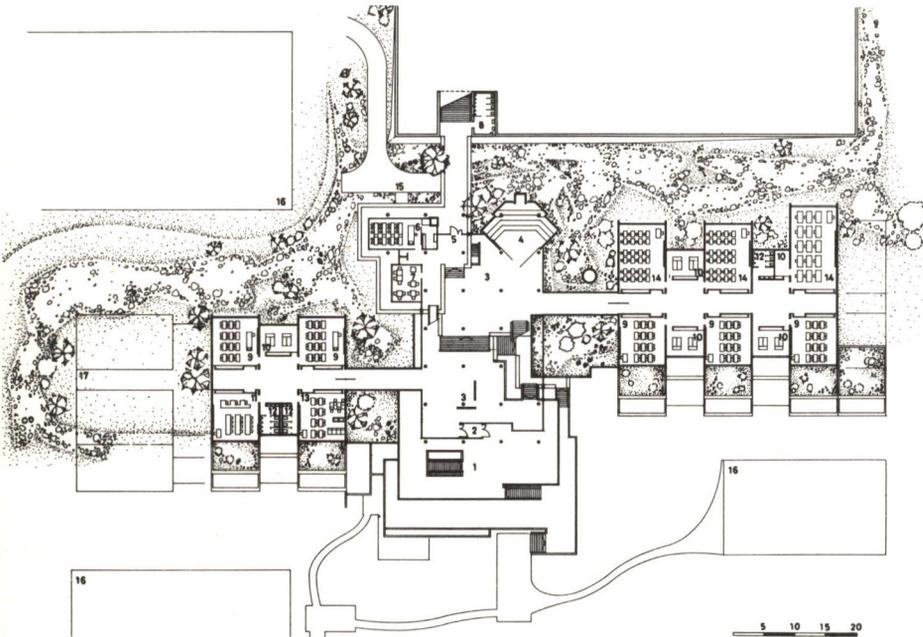
L'aile nord comprend :
classes
pour orientation
professionnelle
(niveau 2),
classes
pour professions
diverses
(niveau 3).

L'aile sud comprend :
école de commerce
(niveau 2),
classes
pour professions
du bâtiment.



Situation

- | | | | |
|---|--|----|--|
| 1 | Partie centrale historique
Internat | 9 | Nouvelles classes
spéciales |
| 2 | Nouvelle aile ouest
Internat | 10 | Terrains de sport |
| 3 | Administration | 11 | Accès à
l'Ecole professionnelle |
| 4 | Première extension | 12 | Ecole professionnelle
Partie centrale |
| 5 | Maison des professeurs | 13 | Ecole professionnelle
Aile nord |
| 6 | Salle de chant | 14 | Ecole professionnelle
Aile sud |
| 7 | Nouvelles salles de
gymnastique et
place de jeux sur toiture | 15 | Extension projetée |
| 8 | Nouvelles classes
normales | 16 | Ateliers |



Niveau 3

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| 1 Terrasse | 10 Matériel scolaire |
| 2 Entrée principale ouest | 11 Salle de couture |
| 3 Hall central | 12 W.-C. |
| 4 Aua hall central | 13 Coiffeur |
| 5 Entrée est | 14 Dessin |
| 6 Laboratoire | 15 Entrée de service |
| 7 Salle de lecture | 16 Terrain de sport |
| 8 W.-C. ateliers | 17 Extension projetée |
| 9 Classe | |

Caractéristiques

Prix au m³

— sans équipement Fr. 172.55

— avec équipement Fr. 198.60 (15 %)

Cube SIA 22 755 m³

Surface du terrain, env. 11 000 m²

Surface bâtie 3 180 m²

Nombre d'élèves :

16 classes de 24 = 384 élèves.

Terrain en pente irrégulière

vers l'ouest d'environ 15 %, constitué

de schistes pulvérulents et de

ballast (ancienne moraine).

Altitude : Niveau moyen 730 m.

Problèmes particuliers

Différencier l'Ecole professionnelle

du Collège voisin en affirmant

son caractère propre par une partie

centrale dominante, tout en gardant

le même type de classes à

double éclairage, avec toitures

aménagées, pour maintenir l'unité de

l'ensemble. Les ailes, avec leurs

différentes sections, sont articulées

sur le hall central, à divers niveaux.

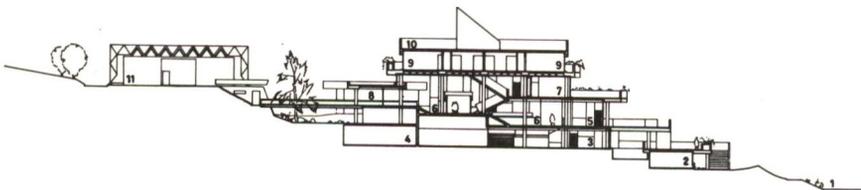
Construction

Béton apparent.

Bibliographie

Arkitekten N° 13 / 1971, Copenhague

AS 3 / Septembre 1972



Coupe partie centrale

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| 1 Place de jeux | 7 Administration |
| 2 Concierge | 8 Entrée est |
| 3 Réfectoire | 9 Chambres |
| 4 Cuisine | 10 Terrasse de jeux |
| 5 Entrée principale ouest | 11 Place entrée est / ateliers |
| 6 Hall central | |



Photo H. Laesslé

**Primarschulhaus Halden
9000 St. Gallen/SG**

Architekten Otto Glaus
und Heribert Stadlin,
St. Gallen

Mitarbeiter André Heller,
St. Gallen

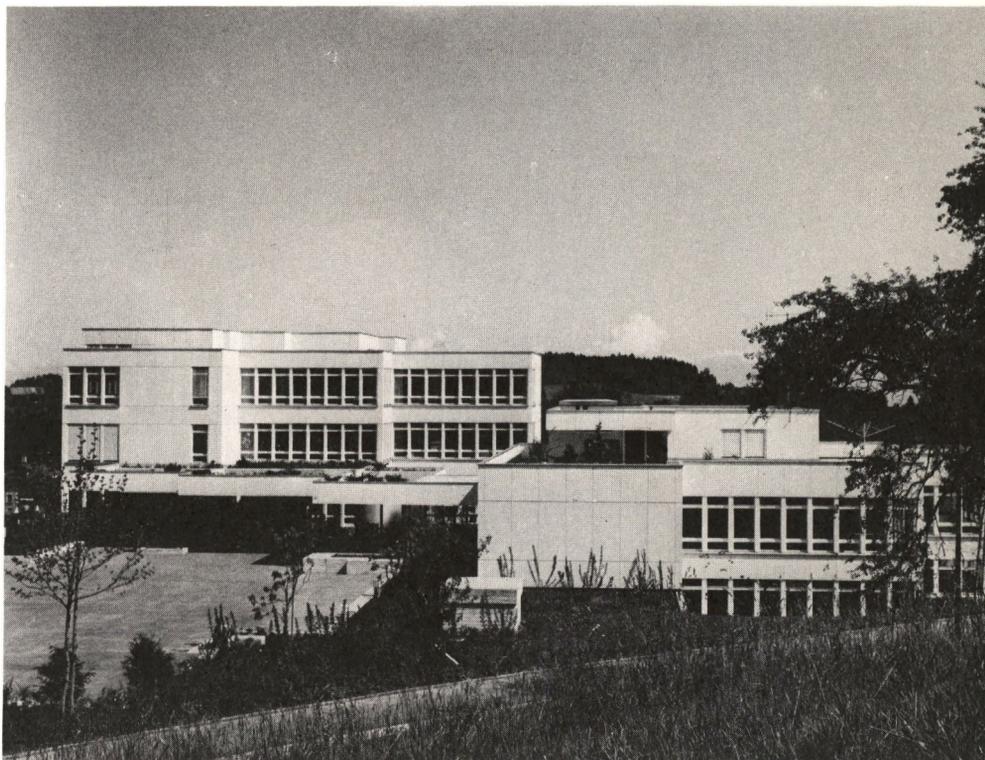
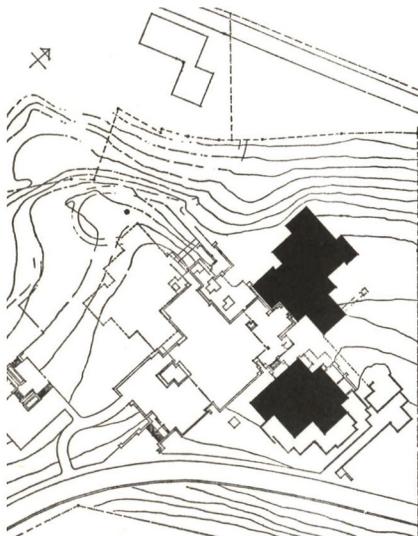
Ingenieur Brunner & Koller,
St. Gallen

*Topographische
Koordinaten* 148.900 / 55.700

Projekt Wettbewerb 1966
(6 Architekten)

Ausführung 1967-1968

Situationsplan



Charakteristiken

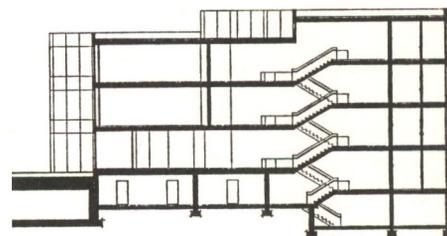
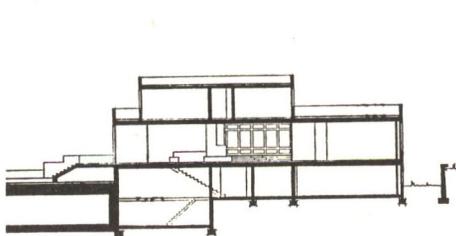
Preis pro m³ zirka Fr. 160.—.
Terrainfläche 18 500 m²,
bebaute Fläche zirka 1100 m²,
Geschossflächen zirka 3000 m²,
Nutzflächen zirka 1800 m².
Terrain-Beschaffenheit :
Sand/Silt und Kies.

*Besondere
Probleme*

Doppelturnhalle auf
anderem Areal. Unterirdische
Sanitätshilfsstelle für
120 Betten.

Programm

12 Unterrichtszimmer,
2 Handarbeitszimmer,
2 Handfertigkeitsräume,
Bibliothek,
Religionszimmer, 2 Horträume,
Lehrerzimmer,
Hauswartwohnung,
Nebenräume.
Erweiterung 1973-1974 :
10 Unterrichtsräume,
5 Gruppenzimmer, Raum für
Werken und Gestalten.



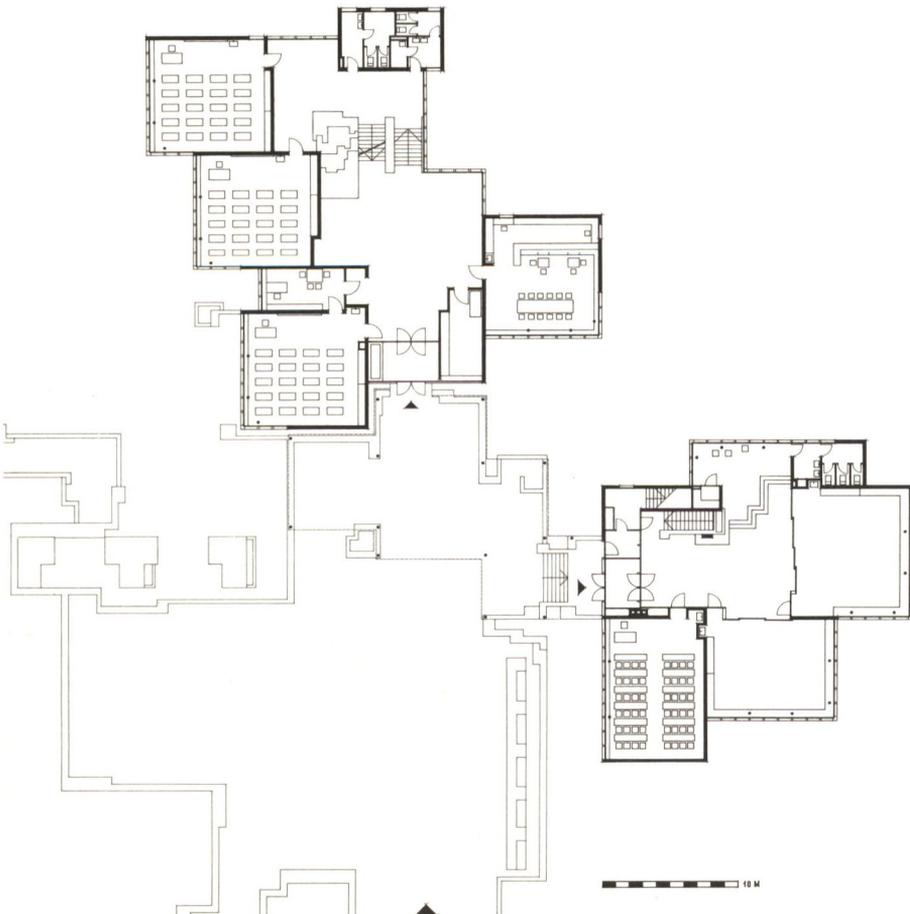


Konstruktion

Rastermass 104 cm, 1 Fenstertyp.
Tragwände : U. G. Beton,
übrige Geschosse Backstein, hinter
Fensterfront Stahlstützen, Innenwände
Backstein.
Decken : Beton mit rauhem Spritzputz.
Bodenbeläge : Hallen/Treppen
Manganklinker, Klassen Linol auf
Unterlagsboden.
Sonnenschutz : Raff-Lamellenstoren
ausser.
Verdunkelung : Vorhänge.
Wandputz : Rauher Spritzbewurf,
Korklinol, kein Schallschutz notwendig.

Bibliographie

ac Nr. 52
AS 3 / September 1972



**Kindergarten
in Mehrfamilienhaus
4000 Basel/BS**

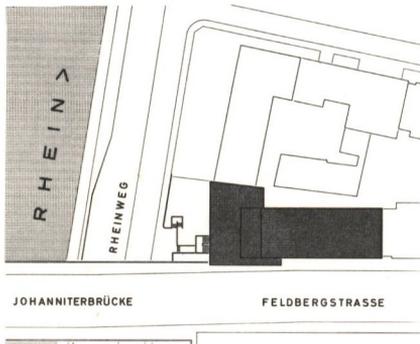
Architekten Casoni & Casoni,
Architekten SIA,
Basel
Verantwortlicher
Partner :
Angelo S. Casoni,
dipl. Arch. ETH/SIA

Ingenieur A. Nabhold,
dipl. Ing. ETH/SIA

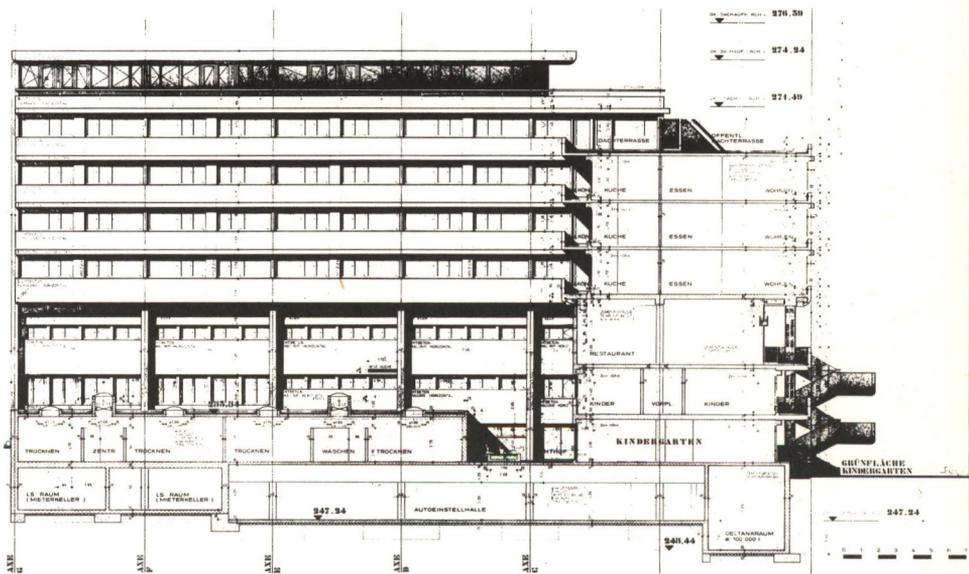
Bauherrin Pensions-, Witwen-
und Waisenkasse
(PWWK)
des Staatspersonals
Basel-Stadt

*Topographische
Koordinaten* 611.200 / 268.320

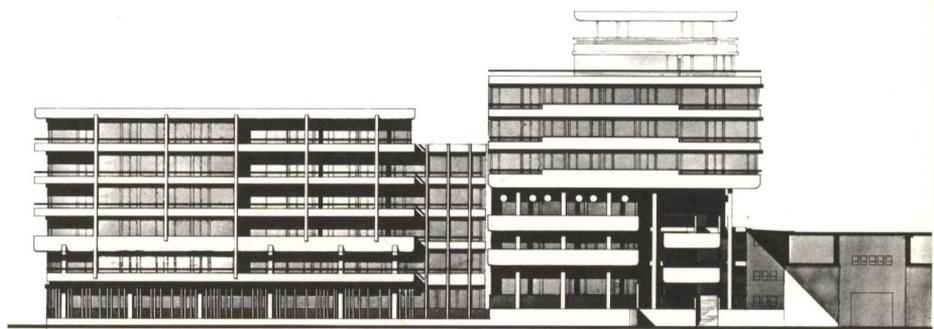
Situationsplan



Fotos J. K. Suter



Projekt 1964
Ausführung 1968-1969
Programm Erdgeschoss
am Unteren Rheinweg :
Kindergarten mit
Spielraum zirka 70 m²,
Bastelraum zirka 35 m²,
Milchküche, Garderobe,
Spielplatz im Freien.
Erdgeschoss
an der Geldbergstrasse :
Café-Restaurant und
Läden
(siehe AS 3 / 1972 A VIII 6).
Übrige Geschosse :
Wohnungen verschiedener
Grösse, Autoein-
stellhalle, gemeinschaftliche
Dachterrasse
(siehe AS 2 / 1972 A I 5).

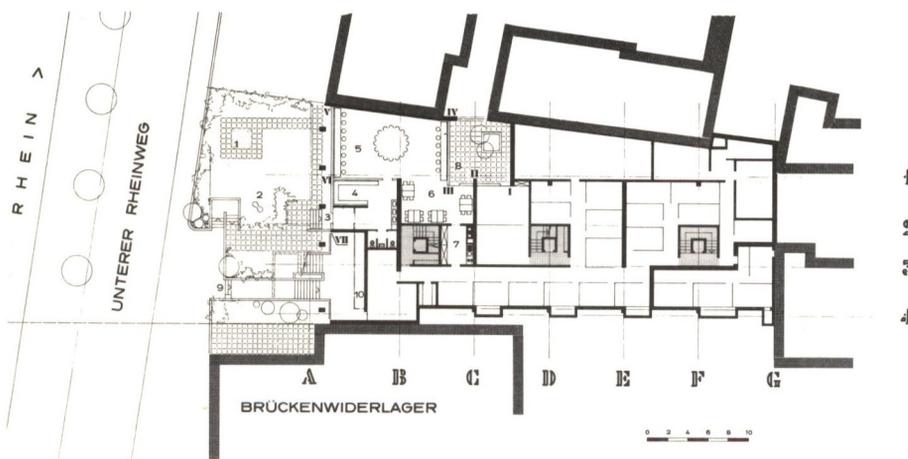


Konstruktion und Gestaltung

Stahlbetonkonstruktion mit Sichtbetondecke ; **Fensterwände** : beidseitig Naturholz gebeizt mit dazwischenliegender Isolationschicht ; **Innenwände** mit Holzriemen verkleidet ; Linolboden.

Bibliographie

AS 3 / September 1972



- 1 Sandkasten
- 2 Spielplastik
- 3 Eingang
- 4 Garderobe
- 5 Spielraum
- 6 Bastelraum
- 7 Milchküche
- 8 Hof
- 9 Öffentlicher Ausgang zur Feldbergstrasse
- 10 Ausstellvitrine

